PUB

SPEED JOUR

* Disponible aussi 300Mo / 2h et 300Mo / 14 jours.
Promotion valable dans les wilayas couvertes par le réseau 3G de Djezzy.
Promotion limitée valable du 02/12/2015 au 31/12/2015.

*707# PROMOTION LIMITÉE

www.djezzy.dz

2X PLUS

POUR SEULEMENT 100DA

INTERNET 300 Mo VALABLE TEMPS 48H *

مرحبا بالغد DJEZZY جازي

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5348 - MARDI 15 DÉCEMBRE 2015

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



## ABOU BASSIR ABDELFATAH ÉTAIT ÉMIR DE LA PHALANGE DU CENTRE

L'ex-coordinateur du GSPC condamné à la peine capitale

Page 5

### Rabat isolée sur la question sahraouie

# LE CONSTANT ÉCHEC DU MAROC

Page 3




PUB

200 Min

24h/24 vers Ooredoo

Promo

*151*7#

à 100 DA

ooredoo

200 minutes valables jusqu'à 2h du lendemain de l'achat. Promo disponible pour tous les clients particuliers et entreprises 3G du 13/12/2015 au 11/01/2016 et pour les clients 2G de l'offre Nedjma Plus du 13/12/2015 au 02/01/2016. Plus d'infos : Particuliers 333 - Entreprises 330

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO



## BOUCHOUAREB L'A ANNONCÉ HIER

### 2 milliards de dollars pour la modernisation d'El Hadjar et de la SNVI

**UN MONTANT** global de 2 milliards de dollars a été affecté pour la modernisation du complexe sidérurgique d'El Hadjar (Annaba) et de l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI) de Rouiba (Alger), a annoncé, hier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchaoureb.
Le complexe sidérurgique d'El Hadjar fonctionnait, il y a 2 ans, à 10% seulement de sa capacité de production, a ajouté le ministre, en marge d'une visite de travail à Boumerdes, soulignant que l'Etat "y a investi et a procédé à sa renationalisation". L'Etat a investi une enveloppe d'«un milliard de dollars pour moderniser ce complexe, en procédant notamment à la rénovation de son haut fourneau, qui entrera en exploitation en mars prochain", a t-il expliqué, à ce propos. Répondant à une question relative à la grève menée récemment par les travailleurs de la SNVI, M.Bouchaoureb a indiqué avoir "bien écouté" les protestataires. Il a, à cet effet, fait part de l'affectation d'une enveloppe d'un milliard de dollars pour la modernisation et l'acquisition des équipements nécessités par cette entreprise . "Il reste à déterminer le mécanisme qui donnera forme à ce soutien", a-t-il dit. **S. N.**

## RENOUVELLEMENT DE LA MOITIÉ DU CONSEIL DE LA NATION

### Le collège électoral convoqué pour le 29 décembre

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelaziz Bouteflika, a convoqué le collège électoral pour le mardi 29 décembre 2015 en vue de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation.
Ainsi, le décret présidentiel n°15-301 du 16 safar 1437 correspondant au 28 novembre 2015, portant convocation du collège électoral des membres élus du Conseil de la nation, explique que « le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'Assemblée populaire de wilaya et des membres des Assemblées populaires communales de la wilaya ». Le Conseil de la nation, la chambre haute du Parlement algérien, a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 autres désignés par le président de le République dans le cadre du tiers présidentiel. Pour être éligible, il faut être membre de l'Assemblée populaire communale (APC) ou de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et avoir l'âge de 40 ans au mois. La durée du mandat est de six ans, et la chambre est renouvelable pour la moitié tous les trois ans. **R. N.**

LF 2016 AU SÉNAT

# Benkhalfa convainc les sénateurs

***C'est cet après-midi que la loi de finances 2016 sera votée et adoptée par le Conseil de la nation. Il ne faudra pas beaucoup de temps pour que cette loi controversée et qui a suscité des polémiques et des altercations violentes passe sans grains de sable. Ici, au sein du Sénat, le gouvernement ne craint pas des agitations comme celles de l'APN, bien qu'il existe une toute petite poche de résistance ou d'opposition de la part de quelques sénateurs rebelles.***



C'est insignifiant. Et c'est favorable comme climat pour que le premier argentier du pays puisse expliquer et tenter de convaincre les récalcitrants que ce projet de la LF 2016 est moins contraignant qu'on ne le pense, et qu'il est plus que nécessaire pour redresser l'économie du pays et trouver des solutions à ses premières crises.
Pour Benkhalfa, il y a bien un déficit budgétaire dû à la chute vertigineuse des cours du brent. Or, c'est un déficit qui semble prendre des allures de catastrophes si le rythme de la dégringolade des prix du baril se poursuit et si le gouvernement ne trouve pas de solutions immédiates et urgentes. C'est pour cela que le ministre des Finances pense que notre déficit «est structurel et non conjoncturel» et que l'Etat «doit se diriger vers une gestion pragmatique de ses ressources».
Il reconnaît que la situation actuelle menace les équilibres financiers du pays et c'est ce constat alarmant qui poussa le gouvernement à opter pour deux feuilles de route «complémentaires» : agir et prendre des mesures audacieuses pour réorienter notre économie et sa dépendance envers les hydrocarbures, et maintenir une politique sociale d'équilibre tout en la ciblant vers les couches défavorisées.
Pour Benkhalfa, les augmentations des prix de l'électricité et des carburants, comme les taux des différentes taxes, sont une nécessité pour compenser en partie le déficit et, surtout, compenser les maigres recettes obtenues de la fiscalité pétrolière en chute libre. C'est dans cette optique que le ministre des Finances a revendiqué l'ouverture du capital des sociétés publiques aux privés nationaux, rassurant même au passage que cette ouverture ne concernera pas les grandes entreprises publiques stratégiques comme la Sonelgaz.
Pour Benkhalfa, la règle 51/49 sera élargie à d'autres secteurs, comme le prévoient d'ailleurs certains dispositifs du nouveau code de l'investissement que s'apprête à défendre à l'APN le ministre de l'Industrie et des Mines dans quelques semaines. Cette ouverture est dictée par l'impératif financier, car l'Etat n'a plus les capacités de soutenir annuellement des centaines d'entreprises publiques de taille moyenne (on avance le chiffre de 1 500), continuellement en difficulté ou en faillite, mais qui emploient des dizaines de milliers de travailleurs. Une ouverture de capital qui ressemble beaucoup plus à une forme de privatisation «protégée» et «soft» et à une transformation en douceur de la nature même de l'économie nationale, dominée depuis l'indépendance par une idéologie socialiste ou la «préférence des leviers publics» en matière économique.
Avec l'ouverture au privé, le budget de l'Etat sera moins enclin à supporter de lourds fardeaux. D'ailleurs, le recours à l'endettement extérieur pour financer des projets est déjà sur les tablettes du gouvernement. Car, un seul chiffre explique les périls actuels qui pèsent sur les finances l'Etat : la fiscalité ordinaire ne couvrira que 60% des dépenses de gestion. Il en faudra plus pour atteindre un taux qui permettra de satisfaire également les budgets consacrés aux masses salariales et au fonctionnement des services de l'Etat.
Quoi qu'il en soit, il semble bien que cette fois-ci le gouvernement a pris ces précautions pour «amadouer» les sénateurs et les convaincre de la justesse de leurs diagnostics. Hier soir, Benkhalfa était optimiste et confiant.

**H. Rabahsa**

OUVERTURE DU CAPITAL DU SECTEUR PUBLIC

# «Les entreprises stratégiques ne sont pas concernées», selon Benkhalfa

**LES ENTREPRISES** publiques stratégiques sont et resteront exclues de la disposition du texte de loi de finances 2016 liée à l'ouverture du capital des entreprises publiques, selon le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa.
«Les entreprises stratégiques comme Sonatrach, Sonelgaz, Algérie Télécom et autres sont exclues de l'ouverture envisagée du capital social des entreprises publiques. Elles sont régies d'ailleurs par des lois spécifiques empêchant toute ouverture de leur capital», a-t-il souligné hier lors de sa présentation de la loi de finances 2016 au Conseil de la nation.
L'argentier du pays a expliqué que la mesure prévue par l'article 66 de la loi «ne vise justement pas une large ouverture du capital des entreprises publiques», mais plutôt «la pérennité de certaines entreprises en les dotant de ressources financières dont elles ont besoin tout en conservant 34% du capital sous la propriété de l'Etat».
Cette mesure avait suscité une vive controverse de députés de l'opposition lors des débats du projet de loi de finances à l'Assemblée populaire nationale en novembre dernier.
L'article 66 stipule que les entreprises publiques économiques, qui réalisent des opérations de partenariat à travers l'ouverture du capital social en faveur de la participation de l'actionnariat national résident, doivent conserver au moins 34% du total des actions ou des parts sociales.
En outre, l'actionnaire national résident peut détenir ces actions sur une période de cinq ans. «Après une expertise juridique sur le respect des engagements souscrits, il est possible de soumettre au Conseil des participations de l'Etat (CPE) l'option de l'achat du reliquat des actions», note l'article. En cas d'approbation par le CPE, la concession se fait selon le prix convenu dans la charte des partenaires ou celui fixé par le CPE, précise le même article. Pour le ministre, «deux garanties sont offertes par le texte de loi : les étrangers n'ont pas le droit de prendre part à cette ouverture du capital et toute ouverture ne peut se faire sans l'accord du CPE qui est présidé par le Premier ministre et composé d'une dizaine de ministres».
Sur ce point, le rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a interrogé le ministre sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas exclu explicitement les entreprises stratégiques, notamment celles activant dans l'énergie et la défense nationale, du champ d'application de cette disposition.
En outre, cette commission a jugé «inopportun» d'ouvrir la possibilité d'acquisition de la totalité des actions d'une entreprise publique au bout de cinq ans de privatisation partielle, tel que prévu par le texte de loi. **Z. M.**

RABAT ISOLÉE SUR LE PLAN DIPLOMATIQUE

# LE POLISARIO ENGRANGE DES SUCCÈS RETENTISSANTS

***La question du Sahara occidental a été largement traitée lors de la réunion du Conseil de l'Internationale socialiste (IS) qui s'est déroulée récemment à Luanda, la capitale angolaise, en présence de deux membres du Polisario, à savoir Mohamed Sidati et Malainine Sadik.***



A. Ryad/LJI

Dans sa résolution sur la question sahraouie, le conseil de l'IS «encourage de manière décisive les efforts des Nations unies pour trouver une solution politique au Sahara occidental conformément aux résolutions de l'ONU, et demande au Maroc et au Front Polisario de reprendre et d'intensifier les négociations directes comme l'a demandé le secrétaire général de l'ONU, dans la recherche d'une solution durable au sein de la structure définie par les Nations unies. L'Internationale socialiste a tenu sa seconde réunion du Conseil en 2015 à Luanda, accueillie par le MPLA, son parti membre en Angola.

Les participants se sont retrouvés dans la capitale angolaise en représentation des partis et organisations membres de l'IS en Afrique, en Europe, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient. La réunion a examiné les thèmes principaux, «œuvrer pour la stabilité, la paix et la sécurité dans le monde à une période de crise», «lutter pour l'égalité et les progrès communs dans un monde interdépendant» et «COP21 - Notre but pour un accord universel et contraignant, des engagements communs, des exigences différenciées et des objectifs précis».Cette décision intervient à un moment important de la diplomatie sahraouie, qui a obtenu avant-hier un succès retentissant à travers la condamnation par la cour de justice européenne qui vient d'annuler l'accord agricole UE-Maroc.

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a prononcé en effet l'annulation, avec effet immédiat, de l'accord controversé sur la libéralisation du commerce des produits agricoles et halieutiques du Maroc, conclu en mars 2012 entre le royaume chérifien et l'UE. La décision concernant la conclusion de l'accord, sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le royaume du Maroc, relatif aux mesures de libéralisation réciproques en matière de produits agricoles, de produits agricoles transformés, de poissons et de produits de la pêche, établissant une association entre les communautés européennes et leurs Etats membres d'une part, et le royaume du Maroc d'autre part, est annulée en ce qu'elle approuve l'application dudit accord au Sahara occidental (occupé)», est-il écrit dans un jugement rendu jeudi 10 décembre 2015 par la CJUE. Selon le même arrêt, la CJUE estime que le Conseil de l'Union européenne n'a pas vérifié si l'exploitation des ressources naturelles du Sahara occidental sous occupation marocaine se faisait ou non au profit de la population sahraouie. La population du Sahara occidental n'a pas été consultée, bien que l'ONU ait décidé qu'aucune activité de ce genre ne peut être engagée si elle ne répond pas à la volonté de la population du territoire.

Des chercheurs de renom en droit international ont déclaré à plusieurs reprises que l'UE viole le droit international au Sahara occidental. L'ancien sous-secrétaire général des Nations unies aux affaires juridiques, Hans Corell, avait déclaré à propos de l'accord de pêche UE-Maroc : «Il est clair qu'un accord de ce type, qui ne fait pas la distinction entre les eaux adjacentes au Sahara occidental et les eaux adjacentes au territoire du Maroc, viole le droit international.» Un avis partagé par le service juridique du Parlement européen et plusieurs Etats membres. Par une démarche qui fera date, le Polisario avait porté en novembre 2012, devant la Cour européenne de justice, un accord de libre-échange UE-Maroc. Un recours similaire pour l'accord de pêche UE-Maroc est engagé par le Front Polisario devant la CJUE. Hier à Alger, le président sahraoui a affirmé que le Maroc est de plus en plus «isolé» sur la scène diplomatique internationale, suite au briefing devant le Conseil de sécurité de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, qui avait achevé une tournée dans la région.

«Le Maroc est de plus en plus isolé sur la scène internationale», a déclaré M. Abdelaziz, à l'issue d'une cérémonie organisée en son honneur par la Commission nationale consultative de la promotion et de la protection des droits de l'homme (CNCPPDH), qui lui a décerné son prix annuel en reconnaissance à son combat et son militantisme pour la libération du Sahara occidental occupé et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, depuis plus de 40 ans. «C'est illégal, inacceptable et contraire à la légitimité internationale», a qualifié M. Mohamed Abdelaziz les déclarations d'officiels marocains voulant entraver M. Ross dans ses efforts pour un règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental occupé depuis 1975 par le Maroc que soutient la France.Le 14e congrès du Polisario, prévu du 16 au 20 décembre à Dakhla, est attendu par le peuple sahraoui qui espère depuis plus de trente ans une issue favorable à sa cause. Une commission restreinte désignée par le comité permanent du Polisario est à pied d'œuvre depuis plusieurs mois pour la préparation de la 14e édition dudit congrès, auquel participeront quelque 2 475 délégués. Les travaux du congrès, qui aura comme slogan «Force, planification et volonté pour imposer l'indépendance nationale et la souveraineté», seront accueillis par les camps de la wilaya de Dakhla, où les structures ont été reconstruites suite aux dégâts engendrés par les dernières intempéries. Des délégations étrangères, dont celle représentant l'Algérie, sont également invitées à ce congrès.

Plusieurs pays d'Afrique, d'Amérique Latine, d'Asie et d'Europe seront représentés certains à un haut niveau politique.

**Hocine Adryen**

DANS UN BILAN PARU DANS LA REVUE *EL-DJEICH*

# L'ANP continue la traque des terroristes et des trafiquants

**LES UNITÉS** de l'Armée nationale populaire (ANP) et les gardes-frontières de la gendarmerie nationale poursuivent la lutte contre le terrorisme et la contrebande, deux fléaux qui menacent la sécurité du pays. Dans un bilan des opérations menées au mois de novembre dernier par les détachements de l'ANP, paru dans la dernière édition de la revue mensuelle El-Djeich, l'ANP fait état de neuf terroristes abattus à Tizi-Ouzou, Médéa, et Jijel), et un autre arrête à Bordj Badji Mokhtar, alors que deux terroristes se sont rendus à Constantine.

Durant ce mois, l'ANP a intercepté de 14 éléments d'un réseau de soutien aux groupes terroristes (5e région militaire) tandis qu'elle a détruit de 56 casemates aménagées à Tizi-Ouzou, Boumerdès, Constantine, et Batna.

L'Armée nationale populaire a aussi récupéré un important lot d'armes et de munitions pendant le mois de novembre 2015.

Les unités de l'armée ont saisi 10 fusils automatiques de type kalachnikov, un fusil à pompe, un pistolet automatique, cinq bombes artisanales, 26 mines artisanales, sept grenades, un canon de confection artisanale, 16 quintaux d'explosifs, une quantité importante de munitions et une paire de jumelles.

La lutte antiterroriste menée par l'ANP se poursuit sans relâche, particulièrement aux frontières où de nombreuses tentatives d'acheminement d'armes, de munitions et d'intrusion de terroristes ont été déjouées. Les frontières algéro- libyennes sont particulièrement concernées par le renforcement dans les mesures de sécurité décidé par l'ANP. Pour rappel, c'est à partir de la Libye que l'organisation terroriste Al Mourabitoune a mené son attaque contre le complexe gazier de Tiguentourine en janvier 2013 ce qui a poussé l'ANP a redoublé de vigilance en déployant davantage de ses troupes tout au long des frontières avec la Libye et le Mali.

En Libye, le chaos profite à Daech pour tenter de s'étendre dans les pays du voisinage, dont l'Algérie. Al Qaida au Maghreb islamique (AQMI) fait la même tentative. L'ANP renforce les moyens militaires aux frontières avec ce pays les deux pays à travers le recours aux dispositifs technologique de pointe notamment les drones de surveillance.

La quantité d'armes et de munitions saisie par l'armée nationale populaire aux frontières avec la Libye et avec le Mali renseigne sur le danger qui guette le pays, et justifie le renforcement des moyens militaires dans ces frontières. Le renforcement des mesures de sécurité a gagné en ampleur depuis le lancement des négociations entre les protagonistes libyens. Les organisations terroristes Daech et AQMI tenteraient de mettre en échec l'application du processus de paix au Mali à coups d'attentats sporadiques. La restauration de la paix au Mali et en Libye permettrait aux forces de ces pays de lutter contre Daech et AQMI. En outre, l'Armée nationale ne se contente pas de lutter uniquement contre le terrorisme, mais fait également face à la contrebande qui gagne en ampleur aux frontières.

L'armée a annoncé que 452 contrebandiers ont été arrêtés en novembre 2015, à Bordj Badji Mokhtar, Ain Gezzam, Ain Mguel, Tamanrasset, El Oued, Ghardaia, Taref, et Tébessa et Tiaret.

L'armée, appuyée par la gendarmerie, est aussi en combat permanent contre le trafic de stupéfiants. Durant ce mois, l'ANPe a arrêté 26 narcotrafiquants à Tiaret, Mascara, Gheliane, Oran, El Bayadh, Ghardaïa, Ouargla, et Ain Amenas. Dans le cadre de ces missions, l'ANP a saisi en novembre 2015, trois fusils mitrailleurs de type FMPK, 04 fusils automatique de type kalachnikov, 04 pistolets automatiques, 04 fusils de chasse, 1 paire de jumelles, une importante quantité de munitions, et saisi 61 véhicules tout-terrain, 22 camions, 44 véhicules touristiques, et 16 motos. L'armée a aussi saisi 197 801 litres de carburant destiné à la contrebande et 8 067 kg de cannabis, 146 détecteurs de métaux, 12 marteaux-piqueurs, 12 groupes électrogènes, quantité d'alimentation, médicaments, téléphones portables, et autres objets. La lutte contre ces fléaux a pour but de consolider le front interne.

Il s'agit d'œuvrer aussi «à la consolidation du front interne et la concrétisation de la cohésion sociale, d'une part, ainsi qu'à l'édification de forces armées développées, accomplissant leurs missions avec professionnalisme en mettant l'accent sur l'intensité, l'efficience et la rigueur des efforts consentis dans tous les domaines «, indique la revue El Djeich dans son éditorial.

**Sofiane Abi**



## FRUIT D'UN PARTENARIAT ALGÉRO-FRANÇAIS

### Une raffinerie de sucre inaugurée à Ouled Moussa

**UNE RAFFINERIE** de sucre, réalisée dans le cadre d'un partenariat algéro-français (groupe agroalimentaire La belle et le groupe français Cristal Union) conformément à la règle 51/49, a été inaugurée hier à Ouled Moussa, dans la wilaya de Boumerdès, en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslam Bouchouareb.
Cet investissement, entré en exploitation lundi, atteste du processus de développement enregistré dans le secteur en Algérie, tout en soutenant l'économie nationale et en participant à la création d'une concurrence dont bénéficiera le consommateur algérien, a estimé M. Bouchouareb dans une allocution en marge de l'inauguration de cette usine, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.
Selon les informations fournies sur place au ministre, cette raffinerie a nécessité une enveloppe de 150 millions d'euros. Elle produit du sucre blanc aux normes internationales, en plus de divers autres sous-produits. D'une capacité de production initiale de 350 000 tonnes/an (entre sucre blanc et sucre roux), elle va contribuer à la création de quelque 350 postes d'emploi selon les mêmes informations, assurant le relèvement futur de sa capacité de production à quelque 700 000 tonnes de sucre/an, dans un objectif de couverture de la totalité de la demande nationale, avant de s'orienter vers l'exportation vers des pays d'Afrique et d'Europe.
M. Bouchouareb a souligné le renforcement attendu du marché national avec trois ou quatre projets raffineries de sucre, actuellement en réalisation à l'Est , l'Ouest et au Centre. Incitant les responsables de cet investissement à s'orienter vers l'exportation, le ministre a soutenu qu'il était «temps pour de nombreux autres produits nationaux vitaux de prendre le chemin des exportations».
«Une plate-forme est en préparation pour encourager l'exportation prochainement des produits en surplus, à l'instar du ciment et du béton armé notamment», a-t-il affirmé.
Dans la zone d'activité de Ouled Moussa, le ministre a également procédé à l'inauguration d'une nouvelle chaîne de production au niveau d'une usine de produits d'esthétique et d'hygiène, entrée en production l'année dernière dans le cadre d'un partenariat entre un opérateur algérien et une entreprise étrangère.
«Cette usine a triplé sa production en l'espace d'une année, tout en diversifiant sa gamme de production, qui est passée de trois à 20 produits différents», s'est félicité le ministre, citant à l'origine de cette performance, les «mécanismes de soutien mis à la disposition des investisseurs par le gouvernement».
Sur un autre registre, le ministre de l'Industrie et des Mines a démenti une rumeur selon laquelle l'Etat aurait «abandonné le droit de préemption et la règle du 51/49», assurant qu'ils «sont toujours d'actualité» et «le resteront».
«Nous avons juste renforcé leur étendue et leur force (juridique), tout en élargissant le droit de préemption aux investissements algériens à l'étranger», a expliqué M.Bouchouareb. **R. N.**

ARCELORMITTAL ALGÉRIE

# Le syndicat dénonce la française SEMAFER




***Dans une lettre de dénonciation adressée aux pouvoirs publics, le syndicat d'entreprise d'ArcelorMittal dénonce nommément l'entreprise française SEMAFER d'importer des pièces de rechange et autres équipements non conformes entrant dans le cadre du plan de réhabilitation du complexe sidérurgique.***

Dans cette lettre on lit : «Le syndicat d'entreprise d'AMA, par obligation et devoir, dénonce l'unité logistique qui est le soutien capital pour la réussite de la phase d'investissement du complexe sidérurgique (…) Malheureusement, cette unité logistique vit dans le flou total depuis des années avec un fournisseur imposé, appelé SEMAFER, et qui n'a jamais honoré ses engagements envers l'entreprise par des livraisons de pièces de rechange non conformes pour les locotracteurs et d'autres marchandises, elles aussi non conformes».
Plus grave, le syndicat d'entreprise, s'inquiétant sur le devenir de certains projets d'investissements, pose la question : «Pour quelle raison aucune mesure n'a été engagée contre SEMAFER jusqu'à ce jour pour stopper cette arnaque dirigée par des profiteurs et certains managers non dignes de leur poste de responsabilité ?».
Le syndicat d'ArcelorMittal Algérie, dirigé par Nourredine Amouri, déclare ouvertement ne laisser personne toucher au plan d'investissement, ou le retarder, dans lequel l'Algérie a déjà injecté plus d'un milliard de dollars.
Pis encore, les syndicalistes dénoncent, s'interrogent et demandent des éclaircissements : «Pourquoi la direction d'AMA a-t-elle opté pour la recommandation d'une location de sept locotracteurs usagers chez cette firme qui n'a jamais honoré ses engagements ?». Et pour boucler la boucle : «Qui protège ce revendeur de matériels et équipements usagers dont la prestation ne fait que nuire à l'entreprise ?».
Contacté, le secrétaire général du syndicat d'AMA, Nourredine Amouri, nous a déclaré à propos de cette affaire «non conforme» : «Si on garde le silence devant ce scandale sans précédent, nous aurons dans un avenir proche un complexe sidérurgique qui fermera vite après avoir redémarré, ou qui fonctionnera à très faible régime alors que l'Etat a mis le paquet pour sauver le fleuron de notre industrie».
Nourredine Amouri tient à nous signaler que jusqu'à présent le haut fourneau est toujours abandonné et n'a reçu aucune réhabilitation, alors que son démarrage était prévu en février prochain. Et là aussi, il nous promet d'autres révélations prochainement. **Nabil Chaoui**

MOHAMED TAHAR CHAÂLAL, DG DE L'ANEM, L'A AFFIRMÉ HIER :

# «431 713 placements de demandeurs d'emplois réalisés en 2015»

**L'AGENCE** nationale de l'emploi (Anem) a placé 431 713 jeunes demandeurs d'emploi (classique et contrat de travail aidé) durant l'année 2015, a affirmé, hier, le directeur général de cette institution, Mohamed Tahar Chaâlal.
«Jusqu'au 30 novembre de l'année en cours, 303 801 demandeurs d'emploi ont été placés dans le cadre classique, soit 70% des placements, 35.118 dans le cadre des CTA, soit 8%, 82 272 dans le cadre du dispositif (DAIP), soit un total de 431 713 placements effectués durant l'année en cours», a précisé M. Tahar Chaâlal, lors d'une conférence de presse organisée, hier, à El Moudjahid. Evoquant les changements qu'a connus le marché de l'emploi en Algérie, le DG de l'Anem a déploré l'inadaptation des profils des demandeurs d'emploi aux besoins du marché de travail. À cet égard, M. Chaâlal a relevé qu'«il y a un déséquilibre entre l'offre et la demande dans le marché du travail», a-t-il regretté. Dans ce même ordre d'idées, M. Tahar Chaâlal avoue que les jeunes demandeurs d'emploi refusent la reconversion professionnelle qui leur est proposée préférant attendre des recrutements dans la Fonction publique avec des contrats de pré-emploi ou d'insertion professionnelle. Les chômeurs refusent aussi d'être affectés vers les entreprises économiques privées. Il reconnaît, néanmoins, que la Fonction publique est arrivée à saturation et ne peut plus être créateur d'emploi. «Malheureusement, la fonction publique ne peu pas lutter contre le chômage. Elle ne peut plus absorber le nombre important de demandeurs d'emploi», a-t-il déploré. En ce qui concerne les placements en DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle), le responsable a précisé, en langue des chiffres, que 82 272 jeunes primo-demandeurs d'emploi ont bénéficié d'une insertion à travers les différents contrats d'insertion durant l'année 2015, dont 69 637 émanant du secteur économique, soit 85%. Dans le cadre des contrats de travail aidé (CTA), 216 618 placements ont été effectués depuis son lancement en 2009 jusqu'à 2015. S'agissant des demandes d'emploi, M. Chaâlal a indiqué que durant les 11 premiers mois de l'année en cours, 1.004.640 demandes ont été enregistrées. Pour ce qui est des offres d'emploi, l'Anem a enregistré 402 670 offres durant l'année 2015. Le responsable a fait savoir que le BTPH «est le secteur qui a absorbé le plus de placements avec plus de 38% des placements en 2015 suivi des secteurs des services (31%), et de l'industrie (29%). Le secteur de l'Agriculture ne propose que 4% de la globalité des offres».

### 3000 cadres d'agences en formation

S'agissant du projet d'appui au secteur de l'emploi en Algérie, le DG de l'Anem a indiqué que près de 3000 cadres des agences régionales et locales ont bénéficié d'une formation. L'objectif est de développer les compétences des cadres afin d'améliorer l'intervention sur le marché de l'emploi en Algérie, de sensibiliser et de mobiliser le personnel à la dynamique de changement, ainsi que la mise à niveau des connaissances des personnes. Dans le cadre de cette démarche, M. Chaâlal a révélé qu'un centre de formation propre à l'Anem va être créé dans le but de former les cadres de cette agence. Le responsable a fait savoir que 60 formateurs vont être certifiés d'ici fin décembre 2015, et ce, dans le but d'assurer une bonne formation aux cadres. **Lynda Louifi**

ABOU BASSIR ABDELFATAH ÉTAIT «ÉMIR» DE LA PHALANGE DU CENTRE

# L'ex-coordinateur du GSPC condamné à la peine capitale

*Reconnu coupable de plusieurs chefs d'inculpation, entre autres appartenance à un groupe terroriste activant au pays, homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, dépôts d'explosifs dans des lieux publics, le bourreau des groupes terroristes a été condamné hier à la peine capitale.*



Les juges et membres du jury ont répondu à l'unanimité absolue par oui quant à la culpabilité et par non aux circonstances atténuantes. Fateh Bouderbala, alias «Abou Bassir Abdelfettah», l'ex-«émir» de la phalange du centre du pays et en même temps coordinateur des groupes armés qui activaient à travers le territoire national, impliqué dans plusieurs attentats meurtriers perpétrés dans plusieurs régions, notamment de la capitale à l'instar de Réghaia et Thénia et ayant causé la mort de pas moins de 80 personne entre militaires, gendarmes et policiers de 2004 à 2007 a comparu, hier, pour la première fois depuis son arrestation, en 2008, devant le tribunal criminel près la cour d'Alger présidé par Zebbouchi Mahfoud.
Rasé de près et moustachu, ce terroriste portait une chemise et une veste noire classique. Souriant et très à l'aise, il a affirmé au juge qu'il n'a pas été auditionné par les services de sécurité ni par le juge d'instruction, alors qu'il est poursuivi dans cette affaire et considéré comme étant en fuite.
Abou Bassir, qui a été condamné à la peine capitale pour avoir participé à l'attentat sanglant du palais du Gouvernement le 11 avril 2007 et ayant fait 20 morts parmi les employés et fonctionnaires de cette importante institution et des paisibles citoyens, a nié dans cette nouvelle affaire ,lors de son passage à la barre, tous les faits qui lui ont été reprochés et portaient dans l'arrêt de renvoi de la chambre d'accusation avoir participé à tous les attentats commis par les groupes armés notamment à Alger et ses environs.
Le terroriste en question a par contre reconnu avoir rendu visite à ses acolytes au cours de la décennie noire en déclarant au juge: «Certes, je me suis rendu dans les fiefs des terroristes à Jijel et Boumerdès».
Interrogé par son avocat Me Amine Sidhoum, quant à la durée qu'il avait passé auprès des services de sécurité, le mis en cause a affirmé au juge «qu'il a été arrêté en possession d'un pistolet automatique et une fausse carte d'identité nationale appartenant à un policier assassiné dans la localité de Reghaia». Le représentant du parquet général a requis la peine capitale, estimant que toutes les preuves étaient fondées, notamment en ce qui concerne sa participation directe dans tous les attentats sanglants ayant visé des citoyens et des corps constitués durant la décennie noire.

### Arrêté en possession d'un lance-roquette

Le procureur général a par ailleurs estimé que le mis en cause qui circulait avec une fausse identité et armé d'un pistolet, avait bel et bien participé à l'assassinat de gendarmes, de militaires et de policiers dans des quartiers périphériques de la capitale.
Au cours de sa plaidoirie, l'avocat de la défense a axé son intervention sur les sévices qu'a subis son client lors de l'enquête. Il a insisté sur l'acquittement de son client, car il a estimé que : «l'affaire est montée de toutes pièces par les enquêteurs !».
Pour rappel, le mis en cause avait rejoint d'abord le GIA en avril en 1995, le premier noyau du GSPC en 1998. Il est considéré comme le doyen de l'organisation du sanguinaire Abdelmalek Droukdel.
Il a été arrêté dans un appartement situé dans un quartier périphérique de la capitale en possession d'un lance-roquettes Low, plus de 800 kg d'explosifs et trois bombes prêtes à l'emploi, ainsi qu'une vingtaine de détonateurs qui devaient être utilisés durant les récents ramadhan dans des attentats ciblant divers lieux publics à Alger.
L'inculpé, rappelons-le, faisait partie des dix-huit accusés cités dans cette affaire ; dix terroristes se trouvent en état de fuite, dont l'"émir" national du GSPC, Abdelmalek Droukdel, alias Mosaâb Abou Abdelouadoud, impliqués dans les attentats du palais du Gouvernement et du siège de la sûreté de Bab Ezzouar. Il y a lieu de souligner que sur les cinquante-quatre accusés impliqués dans les attentats du 11 avril 2007, dix-huit seulement sont poursuivis. Parmi les accusés "supprimés" de la liste, figurent des terroristes abattus, tels que Zouhir Harrak, alias Sofiane Fassila et Omar Bentitraoui, alias Abou Khaïtama, "émir" de katibat El-Feth. Il était également poursuivi ainsi que les autres inculpés pour «adhésion à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays dans le but de semer un climat d'insécurité et de peur au sein de la population, perpétration d'attentats à l'explosif et homicide volontaire avec préméditation». Concernant les autres accusés présents et non détenus, Nourredine Boudina, le frère de l'auteur de l'attentat kamikaze, Merouane Boudina. Il est poursuivi pour non-dénonciation suite aux investigations des enquêteurs qui ont pu localiser les appels du kamikaze vers son frère la veille de l'attentat, l'informant de son acte, selon son propre aveu. Le juge Benkharchi a commencé par appeler les huit détenus : O. Khaled, S. Adlène, K. Mourad, M. Khaled, tous des jeunes âgés de 28 à 37 ans et tous natifs de la capitale, bien habillés et rasés de près. L'accusé principal, O. Khaled, est le premier à être appelé par le magistrat. Il a déclaré que son avocate,
Me Boumerdassi, est absente. «Cela fait longtemps qu'elle ne m'a pas rendu visite en prison.»
Mais, Me Khanef explique au tribunal que cette dernière était constituée dans l'affaire du pourvoi en cassation seulement. D'autres avocats étaient absents, à savoir Me Sidhoum, mais également
Me Laâmouri. Ce dernier est pourtant «connu pour son sérieux», selon ses collègues. Au total, ce sont quatre accusés qui se sont présentés sans défenseur.

### Les proches des victimes des terroristes inconsolables

Le tribunal avait décidé alors de se réunir en délibération pendant une heure. Les policiers ont dû séparer les familles des accusés et les familles des victimes de cet attentat, pour la plupart des jeunes veuves et des vieilles mamans, à l'exemple de cette vieille femme venue de Chéraga et qui n'osait pas regarder du côté des accusés. «Ces jeunes pourtant, ont brisé des familles entières !» Elle est la belle-mère du défunt Jemli Youcef, un policier exerçant au Palais du gouvernement. «Il a laissé sa femme enceinte, qui a perdu ses jumeaux le jour de son enterrement. Il avait pourtant choisi leurs prénoms mais il est mort sans rien nous laisser. Cela fait quatre ans, on n'a pas pu l'oublier. Ma fille croit toujours qu'il reviendra un jour.»
La mère de Kehoul A. Hakim, le garde du corps de l'ex-ministre de l'Intérieur, Yazid Zerhouni, tué lui aussi dans cet attentat, tenait son mouchoir en pleurant. «J'ai perdu un homme, mon fils. Certes, le ministre Zerhouni nous a soutenus et a assisté à son enterrement, mais c'est difficile de venir ici et d'écouter comment mon fils est mort. Que Dieu nous donne la force pour continuer à vivre sans nos enfants.»
Il est difficile pour ces mères et pères de se déplacer pendant quatre ans au tribunal et d'éviter la confrontation avec les familles des accusés qui crient, elles aussi, à l'innocence de leurs fils. Le tribunal avait décidé de renvoyer l'affaire au 12 avril 2012. Il s'agit là du quatrième report. La demande de l'accusé Salim Haddouche pour une liberté provisoire a été également rejetée. «Je n'ai aucune relation avec ce groupe, on ne se connaît même pas !» a-t-il dit. Mais le magistrat Belkharchi lui avait expliqué ce jour-là que seul le procès le prouverait.

**Redouane Hannachi**

RÉUNION D'AFRIPOL À ALGER

# Les chefs de police africains remercient Bouteflika

**LES PARTICIPANTS** à la réunion des chefs de police africains ont adressé, hier, une lettre de remerciements et de reconnaissance au président de la République Abdelaziz Bouteflika pour l'attribution par l'Algérie d'un siège au Mécanisme africain de coopération policière (Afripol). Les délégations participant à cette rencontre qui s'est tenue à Alger ont exprimé «leurs remerciements et leur vive reconnaissance pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés et pour la bonne organisation qui a permis d'assurer le succès des travaux», souligne la lettre lue au nom des participants par le directeur général des forces de la police soudanaise, Hachem Othmane Hussein, à la clôture de la réunion d'Afripol. Les participants ont également exprimé leurs remerciements à M. Bouteflika pour avoir parrainé cette réunion. Les travaux de la première journée de la réunion des chefs de police africains ouverts dimanche, à Alger ont constitué une occasion pour affirmer que le Mécanisme africain de coopération policière (Afripol) contribuera au renforcement de la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et autres menaces dans le continent africain.La première journée de la réunion des chefs de police africains a été marquée par l'inauguration du siège d'Afripol par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales en présence des représentants des polices de plus d'une quarantaine de pays africains.

**S. N.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
WILAYA DE BECHAR
NIF : 080 172 010 84

# AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 703

**INTITULE DE L'OPÉRATION :** VOIRIES ET RÉSEAU DIVERS DES LOTISSEMENT SOCIAUX
**NUMERO DE L'OPERATION :** .....

La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya de Béchar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation de :

**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET A.E.P AU LOTISSEMENT 282 LOTS A KENADSA**

Les entreprises intéressées par le présent avis et qualifiées à la catégorie III et plus en qualification Hydraulique peuvent retirer le cahier de charges contre le paiement de Trois mille dinars (3000.00 DA)

Auprès de :

**MEGA-BATI**
**Sis à : Cité 220 logts Hai el Djihani N°06 Barga Bechar**
TEL : 049 23 01 46

**Pour plus de détail, l'ensemble des soumissionnaires sont invité à consulter les dispositions de cahier des charges**

Les plis doivent être présentés obligatoirement selon les prescriptions contenus dans le cahier des charges, sous peine rejeté et doivent déposer sous double enveloppes anonyme Adressées.

**A Monsieur le Directeur de L'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction De la wilaya de Bechar**
**Sis : N° 12 BOULEVARD CL CHABOU WILAYA DE BECHAR**

L'enveloppe extérieur doivent comporte la mention **«soumission à ne pas ouvrir », (Avis d'appel d'offre national restreint ...../2015)** et indiquer le projet considéré.

1. **L'offre technique dans un pli fermé, et ne porte que la mention « OFFRE TECHNIQUE » qui se compose de :**

- La déclaration à souscrire signée, datée et cacheté selon le modèle joint au cahier des charges
- Le cahier des charges signé, cacheté et daté
- La copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire valide au moins jusqu'à la date de l'ouverture des plis
- La copie des statuts de l'entreprise;
- La copie de l'état des références professionnelles avec les attestations de bonne exécution des maitres d'ouvrages des projets similaires de même nature.
- La copie de la liste des moyens humains de l'entreprise destinés au projet, suivant les déclarations **CNAS (DAS), CACOBAT** (en présentant les diplômes et les attestations..... etc)
- La copie de la liste des moyens matériels de l'entreprise destinés au projet accompagné des cartes grise et assurance au nom de l'entreprise pour les moyens roulants et le P.-V. d'huissier daté de moins de 12 mois à la date d'ouverture des plis pour les autres moyens ;
- La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morale (SARL, EURL, SNC,…) délivrée par les antennes locales du registre de commerce.
- La copie du certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale travaux d'hydraulique catégorie III et plus) valide jusqu'à la fin de validité des offres.

La copie du registre de commerce en cours de validité.
La copie de la carte d'identification fiscale;
La copie de l'extrait de rôle de validité de trois (03) mois
Les copies des bilans des trois (03) dernières années certifiés par le service des impôts ou le certificat des impôts (CN° 20).
Les copies des mises à jour (**CASNOS, CNASAT, CACOBATH**), en cours de validité à la date d'ouverture des plis
En cas de groupement d'entreprises, joindre le protocole d'accord et définir la part que détien chaque membre ainsi que le chef de file.
Un planning des travaux détaillants pour chaque Lot les différentes phases de réalisation.
La déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges dument renseignée, signé et cacheté par la personne habilitée à engager l'entreprise.

**l'offre Financière : dans un pli fermé, et ne porte que la mention « OFFRE FINANCIERE » qui se compose de :**

La lettre de soumission selon le modèle joint au cahier des charges dument renseignée, signé, cachetée et datée par la personne habilitée à l'engager l'entreprise.
Bordereau des prix unitaires rempli soigneusement et ne porte aucune surcharge dument signé et cacheté et daté.
Devis quantitatif et estimatif rempli, signé, cacheté et daté.

La date des dépôts des offres est fixée à (21) Vingt et Un jours, à midi (12 : 00) jour de la date de dépôt des offres à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ou dans le BOMOP qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-ends ou jours fériés.
L'ouverture des plis sera effectuée en présence des soumissionnaires (selon la capacité d'accueil de la salle de réunion), le jour correspondant à la date des dépôts des offres à 14 h00 qui est tacitement reportée au premier jour ouvrable si cette date coïncidera avec les week-end ou jours fériés.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs durant (03) trois mois + la durée de préparation des offres a partir de la date de dépôt des offres.

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 881**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE L'EDUCATION
**NIS: 097409019169708**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE**

Conformément aux dispositions des articles 49, 114, 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Education de la Wilaya de Blida informe touts les soumissionnaires ayant participer à l'appel d'offre national ouvert n° 01/2015 pour **Renouvellement des équipements scolaires des établissement d'enseignement secondaire ( rééquipement du lycée IBN Rochd – Blida) (programme 2009),** publié dans les quotidiens nationaux "DécaNews" en date du 16/04/2015 et "le jeune indépendant" en date du 18/04/2015, pour une durée de 15 jours, qu'à l'issu de l'analyse technique et financière des offres en date du 25/05/2015 et 12/11/2015 qui a abouti aux résultats suivants:

Le marché et attribué provisoirement comme suit:

Lot N° 01:Equipement scolaire

| n°de l'offre | Designation de l'entreprise | note de l'offre technique | Montant de l'offre en TTC | Délais d'exécution | Critères de choix |
|---|---|---|---|---|---|
| 05 | SNC SOLIMETAL Aïn Kahla, H'raoua - Alger **NIF**: 099916000612249 | 80 | 6.190.570,62 DA | 07 jours | Offre Moins-disante |

Lot N° 03: Equipement Bureautique

| n°de l'offre | Designation de l'entreprise | note de l'offre technique | Montant de l'offre en TTC | Délais d'exécution | Critères de choix |
|---|---|---|---|---|---|
| 07 | Ets MICRO VISION – MEDEA Cité Mokadem Ben youcef n° 12 Médéa **NIF**: 197026010201060 | 62,50 | 1.096.407,00 DA | 04 jours | Offre Moins-disante |

Lot N° 05: Laboratoires Informatiques

| n°de l'offre | Designation de l'entreprise | note de l'offre technique | Montant de l'offre en TTC | Délais d'exécution | Critères de choix |
|---|---|---|---|---|---|
| 07 | Ets MICRO VISION – MEDEA Cité Mokadem Ben youcef n° 12 Médéa **NIF**: 197026010201060 | 56,50 | 1.637.415,00 DA | 04 jours | Offre Moins-disante |

**Remarque**:
Le service contractant invite les soumissionnaires qui veulent prendre connaissance des résultats de l'analyse technique et financière des offres, à se rapprocher auprès de la Direction de l'Education de Blida durant les trois(03) jours qui suivent la première parution de cet avis.
Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de Wilaya des marchés, dans les dix(10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 590**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BLIDA
DIRECTION DE L'EDUCATION
**NIS: 097409019169708**

**AVIS D'INFRUCTOSITE DE L'APPEL DOFFRE N° 01/2015**

Conformément aux dispositions des articles 49, 114, 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel n° 12/23 du 18/01/2012 portant réglementation des marchés publics.

La Direction de l'Education de la Wilaya de Blida porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre n° 01/2015 portant :

« **Renouvellement d'équipements scolaires pour les établissements d'enseignement secondaire (prg 2009). Rééquipement du lycée Ibn Rochd-Blida »** publié dans les quotidiens nationaux "DécaNews" en date du 16/04/2015 et "le jeune indépendant" en date du 18/04/2015, pour une durée de 15 jours. Qu'à l'issue de l'évaluation technique et financière, a été déclaré infructueux pour les lots :

| N° lots | Libellé du lot | Cause d'infructosité |
|---|---|---|
| Lot 2 | Equipement administratif | Prototypes non déposés de la part des soumissionnaires . |

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 591**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA DE BECHAR
IDENTIFICATION FISCALE N° : 080 172 010 84

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°70/2015

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Bechar lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

**REALISATION D'UN ETALISSEMENT PENITENTIAIRE AU MILIEU OUVERT A MACHRAA HOUARI BOUMEDIENE ABADLA**

**Lot 09 : POSTE TRANSFORMATEUR + (GENIE CIVIL + EQUIPEMENT) +GROUPE ELECTROGENE (GENIE CIVIL + EQUIPEMENT) + ALIMENTATION BASSE TENSION + ECLAIRAGE EXTERIEUR**

- Les entreprises spécialisées et qualifiées dans le domaine de bâtiment (catégorie II et plus) et des micros entreprises peuvent retirer les cahiers des charges auprès du Bureau d'études technique Polyvalent de la wilaya de Bechar route de Beni-ounif Debdaba Bechar contre paiement d'une somme de 3.000.00 DA droits de reproduction .
- Les soumissions doivent être obligatoirement accompagnées des pièces suivantes en cours de validité à la date limite de dépôt des offres :

1. L'offre technique (Elle est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « OFFRE TECHNIQUE » se compose de :
   1. La déclaration à souscrire, conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
   2. La déclaration de probité conforme au modèle joint au cahier des charges, signée, cachetée et datée.
   3. Le cahier des clauses administratives générales signées, datée et cachetée.
   4. Le cahier des prescriptions communes signée, datée et cachetée.
   5. Le cahier des prescriptions spéciales signée, datée et cachetée.
   6. La copie du casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
   7. La copie des statuts de l'entreprise.
   8. L'état des références professionnelles (accompagné des attestations de bonne exécution, ou les PV de réceptions définitifs ainsi que les pages recap.).
   9. L'état des moyens humains de l'entreprise (liste nominative) datant de moins de 03 mois, le jour de dépôt des offres dûment certifié par la CNAS, accompagnée par les copies des diplômes).
   10. L'état des moyens matériels de l'entreprise accompagné des cartes grise plus assurances pour matériels roulants (certifié par un huissier de justice, datant de moins d'une (01) année à la date de l'ouverture des offres).
   11. La copie du certificat de qualification professionnelle (catégorie II et plus activité Principale travaux de bâtiment), en cours de validité jusqu'au dernier jour de la durée des validités des offres , accompagnée d'un certificat d'homologation SONELGAZ en cour de validité.
   12. La copie du registre de commerce
   13. La copie du numéro d'identification fiscale.
   14. La copie de l'extrait de rôle datant au moins de 03 mois à la date de l'ouverture des offres.
   15. La copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux. Délivrée par l'antenne du registre de commerce (CNRC) relatif au siège social de la société ou personne morale concernée (SARL, EURL, SNC) en cours de validité.
   16. Copies des bilans des trois (03) dernières années (2012-2013-2014) certifiées par un commissaire aux comptes
   17. Les copies des attestations d'affiliation et de mise à jour (CASNOS .CNAS.CACOBATPH.) datant de moins de 03 mois à la date de dépôt des offres.
   18. Délai de réalisation accompagné d'un planning des travaux.
2. L'offre financière (Elle est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « OFFRE FINANCIERE » se compose de :
   1. La lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée.
   2. Le bordereau des prix unitaires, remplie, signé, daté et cacheté
   3. Le devis quantitatif et estimatif, remplie, signé, daté et cacheté

- L'offre technique et l'offre financière doivent être présentées sous une enveloppe extérieure qui dois être anonyme et comportera l'objet de l'appel d'offres, la mention "soumission a ne pas ouvrir" et l'adresse du maître de l'ouvrage:" Direction de l'urbanisme , de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bechar n° 12 Boulevard colonel chabbou Bechar"
- Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DE L'URBANISME , DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION dont l'adresse est ci-dessus mentionnée.
- Le retrait des cahiers des charges se fera, à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours.
- La date limite de dépôt des offres est fixée à vingt et un (21) jours avant midi (12h), qui court a partir de la date de la première publication du présent avis d'appel d'offres, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, dans le cas ou le dernier jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié.
- L'ouverture des plis s'effectuera en séance plénière au siège de la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Bechar le dernier jour du délai de dépôt des offres à quatorze heures (14h), cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable à la même heure, dans le cas ou le dernier jour du dépôt des offres coïncide avec un jour férié. Cet appel d'offres tient lieu d'une invitation aux soumissionnaires d'assister a la séance d'ouverture des plis.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 03 mois + durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôts des offres.

*Le Jeune Indépendant* du 15/12/2015 / ANEP N° 358 879

---

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS**
**WILAYA OUARGLA**
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS**
**NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE : 408015000030082**
**PROGRAMME DE CONSOLIDATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE 2010 – 2014 (TRANCHE 2010)**
**NK.5.521.2.262.130.12.02**

# APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/2015

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Ouargla lance un appel d'offre national restreint pour la réalisation de projet suivant :

## « *Lot n°04 : Mise à niveau de la route existante Ouargla – Touggourt (RN 56 : Entre PK 15 et PK 43)*»

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Ouargla (Bureau des marchés).
L'offre technique et l'offre financière composées séparément des pièces suivantes :

❖ **Offre technique:**

| | |
|---|---|
| 01 | Copie du certificat de qualification et classification professionnelle, activité principale en travaux publics, catégorie 5 ou plus (code 345-4252) obligatoire, en cours de validité à la date de l'ouverture des plis. |
| 02 | Copie du registre de commerce. |
| 03 | Copie du casier judiciaire du signataire de la soumission en cours de validité à la date d'ouverture des plis. |
| 04 | Copie de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier en cas de dette en cours de validité à la date d'ouverture des plis. |
| 05 | Copie de la mise à jour CNAS en cours de validité à la date d'ouverture des plis ou un échéancier en cas de dette. |
| 06 | Copie de la mise à jour CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis ou un échéancier en cas de dette. |
| 07 | Copie de la mise à jour CASNOS (pour les entreprises privées) en cours de validité à la date d'ouverture des plis ou un échéancier en cas de dette. |
| 08 | Copie des bilans fiscaux des années 2013 et 2014 visé par les services des impôts. |
| 09 | Copie du numéro d'identification fiscale (NIF). |
| 10 | Liste des moyens matériels mis à la disposition du projet appuyée par des copies des justifications de propriété au nom de l'entreprise soumissionnaire accompagnés par des attestations d'assurance en cours de validités. |
| 11 | Liste de l'encadrement du projet appuyée par des copies des diplômes et des attestations d'affiliation aux services de la CNAS pour l'année 2015. |
| 12 | Liste des références professionnelles de l'entreprise appuyée par des copies des attestations de bonne exécution ou des attestations administratives de projets similaires durant les années de 2010 à ce jour délivrée par le maître d'ouvrage. |
| 13 | Planning prévisionnel d'exécution des travaux. |
| 14 | Copie du statut de l'entreprise pour les entreprises concernées. |
| 15 | Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises concernées de l'année 2014. |
| 16 | Le cahier des charges dûment paraphé, rempli, daté et signé. |
| 17 | Déclaration à souscrire dûment remplie, datée et signée. |
| 18 | Déclaration de probité dûment remplie, datée et signée. |

❖ **Offre financière :**

| | |
|---|---|
| 01 | La lettre de soumission dûment remplie, datée et signée. |
| 02 | Bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé. |
| 03 | Devis quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé. |

Doivent être déposées par porteur à la direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla sis à jardin Fittante - Ouargla

Pour l'offre technique : mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante : «Appel d'offres national restreint n°30/2015 - *Lot n°04 : Mise à niveau de la route existante Ouargla – Touggourt (RN 56 : Entre PK 15 et PK 43)* – Offre technique »

Pour l'offre financière : mise dans une enveloppe fermée et cachetée ne portant que la mention suivante : «Appel d'offres national restreint n°30/2015 - *Lot n°04 : Mise à niveau de la route existante Ouargla – Touggourt (RN 56 ; Entre PK 15 et PK 43)* – Offre financière »
Les deux enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises à leur tour dans une autre enveloppe anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 30/2015**
**«Lot n°04 : Mise à niveau de la route existante Ouargla – Touggourt (RN 56 : Entre PK 15 et PK 43) »**
**A Monsieur le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya d'Ouargla**
**« A NE PAS OUVRIR »**

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la 1ère parution de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou dans la presse nationale.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixé à 12 H 00, ci ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis des offres techniques et financières est publique et aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14 H 00, au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Ouargla et en présence des représentants des soumissionnaires, ci ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant,

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

*Le Jeune Indépendant* du 15/12/2015 / ANEP N° 358 483

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE HOSPITALO UNIVERSITAIRE DE BENI MESSOUS

NIF : 0986 1632 92 041 26

## RECTIFICATION D'UN AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'UN MARCHE

Suite à la publication de l'avis d'attribution provisoire relatif à l'appel d'offres national restreint N° **37/2015** portant sur **«l'approvisionnement en réactif, milieux de culture et divers produits de laboratoire au profit du Centre Hospitalo- Universitaire pour l'année 2015 »**

- **Le jeune indépendant** en date du 30 Novembre2015.
- EL Mouharir El Youmi en date du 30 نوفمبر 2015
- **Le Bomop** en date du 05 Décembre 2015.

Ce dernier est modifié comme suit :

**Lot 13 : produits chimiques**

| Soumissionnaire | *Note technique* | *Note financière* | Note cumulée | Mentant Minimum en TTC | Mentant maximum en TTC | observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| SARL PROCHIMA SIGMA NIF : 001013026401461 | 56/70 | 30/30 | 86/100 | 2 361 001.50 DA | 12 323 598.30DA | Meilleure note cumulée |

**Au Lieu de**

| Soumissionnaire | *Note technique* | *Note financière* | Note cumulée | Mentant Minimum en TTC | Mentant maximum en TTC | observation |
|---|---|---|---|---|---|---|
| SARL PROCHIMA SIGMA NIF : 001013026401461 | 56/70 | 30/30 | 86/100 | 2 358 626.40 DA | 12 517 70130DA | Meilleure note cumulée |

**Le Reste Sans Changement**

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 632**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Direction de la Santé et de la Population De la Wilaya d'Alger
Etablissement Hospitalier spécialisé Mère et Enfant
De Tipaza « TIDJANI HEDDAM »–Tipaza
NIF : 001142019011064

## AVIS D'INFRECTIEUSITE DE MARCHE N°03/2015

Conformément à l'article **49** du décret présidentiel **N°10-236** Du **07 Octobre 2010** portant réglementation des marchés publics modifié et complété par le décret présidentiel N°12-23 du 18 janvier 2012 et le décret présidentiel N°13-03 du 13 janvier 2013.
L'Etablissement Hospitalier spécialisé de Tipaza informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint **N°03/2015** paru dans les quotidiens nationaux en langue arabe (**EL NAHAR EL DJADID**)le 21/11/2015 et française (**LE JEUNE INDEPENDANT**) le **22/11/2015** et dans le BOMOP.

Au vu des résultats obtenus, et en fonction des données technique et financières, les membres de la commission d'évaluation ont attribués l'infrectieusite d'appel d'offre n:03/2015 relatif au rénovation et remise en marche du scanner au niveau de l'EHS de Tipaza.
Tout soumissionnaire ayant participé à cet avis d'appel d'offre national restreint et qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Direction de la Santé de la wilaya d'Alger dans un délai de **dix (10)** jours à compter de la première parution du présent avis.

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 593**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

*WILAYA : ILLIZI –DAIRA :DJANET - COMMUNE : BORDJ ELHAOUES*

*APC BORDJ EL HAOUES - CENTRE VILLE BEH*
*NEF :098433055066518*

AVIS D APPEL D OFFRE NATIONAL RESTREINT N:...07...../2015

L' APC de bordj elhaoues lance un avis d'appel d'offre national restreint pour :

**réalisation d'un réseau d'assainissement a tin gueddazen ouest**

Par conséquent les entreprises qualifiées catégorie **02** et plus (activité principale ou secondaire hydraulique actualisée ) Peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'APC BEH contre paiement de la **2000.00 DA** Représentant les frais de reproduction.
Les soumissionnaires doivent adresse et / ou déposer leurs offres au siège APC B E H le (**21ème** jour) avent 12:00 h a partir de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale quotidienne ou le BOMOP. Dans deux enveloppes offre Tech offre Fin L'enveloppe extérieure strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci – dessus les seules mentions suivantes:

a le président de l'APC de bordj elhaoues

**APPEL D'OFFRE Nationale restreint N° :..... / 2015**

**Projet : réalisation d'un réseau d'assainissement a tin gueddazen ouest (A ne pas ouvrir)**

**l'Offre technique contient :**

- cahier des charges offre technique signe et paraphe.
- Déclaration a souscrire + déclaration de probabilité signe et paraphe
- Copie de la loi principale de l entreprise + Copie de modèle de déclaration de probité
- Copie conforme du registre de commerce
- Copie conforme du Matricule fiscal
- Copie conforme Certificat de qualification et de classification Légalisée catégorie **(02)** et plus activité principal ou secondaire hydraulique actualisée
- Extrait de rôle de moins de trois mois apuré actualisée
- Attestation de mise à jour CNAS- CASNOS - CACOBATPH actualisée
- Casier judiciaire du gérant moins de trois mois (copie originale)
- Références professionnelles et les attestations de bonne exécution
- Liste du matériel avec justification
- Etat des moyens humains avec justificatifs
- Planning de réalisation.
- Bilans annuels des trois (03) dernières années »2011-2012-2013 »(visés par un comptable agrée ou un commissaire aux comptes).
- Attestation de dépôt légale des comptes de la société.

**Offre financier contient :**

- Lettre de soumission signe et paraphe
- Bordereau des prix unitaires dument rempli , daté et signé
- Devis quantitatif et estimatif dument rempli , daté et signé

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (90) jours à partir de la date de dépôt des offres.
L'ouverture des deux offres (technique et financière) se fera le **21ème** jour de la première parution de l'appel d'offres dans la presse nationale ou le BOMOP à partir 15 :00H.
Les soumissionnaires sont invités a y assister a l'ouverture qui se déroulera au siège de l'APC BEH , à partir 15.00h le jour de dépôt des offres. Au cas ou il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivra .

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 883**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Ouargla

Daira de Ouargla

Commune de Ouargla

Direction de l'Administration , des Affaires Economiques et des Marchés

Service des Marchés

Monsieur le président de l'APC de la commune de Ouragla

A l'entreprise de travaux publics et de location de matériel Hamadi ETPLM Mohamed Reda Sidi Boughfala Ouargla .

Objet : mise en demeure

Monsieur le président de l'APC de la commune de Ouargla met en demeure l'entreprise de travaux publics et de location de materiel ETPLM

Hamadi Mohamed Reda chargée du projet du marché n°15/2015 du 02/02/2015 relatif au projet d'aménagement urbain et des espaces verts de la double voie boulevard Che Guevara et branchements Beni Thour

Vu la non exécution du contenu du marché suscité

De remédier à la situation dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution de la présente mise en demeure

Faute de quoi il lui sera fait application des mesures coercitives en vigueur conformément au code des marchés 10/236 du 07/10/2012 portant règlementation des marchés publics modifié et complété .

*Le Jeune Indépendant* **du 15/12/2015 / ANEP N° 358 616**

LE TERRORISME EN PASSE D'ÊTRE VAINCU

# L'armée gouvernementale s'approche de la frontière avec la Turquie...et de deux aéroports

*L'armée syrienne s'approche de plus en plus de la frontière turque de la province de Lattaquié, et de deux aéroports militaires occupés à Idleb, à partir de la province d'Alep, apprennent les correspondants de presse. Cette avancée réalisée plus précisément dans la province nord-est de Lattaquié, s'est faite grâce à la prise par l'armée d'un grand territoire montagneux connu sous l'appellation al-Kouz.*



Ce qui lui a permis en même temps de sécuriser l'autoroute Lattaquié-Kassab, coupée depuis plus de trois années, et d'avoir sous sa couverture de feu plusieurs passages frontaliers illégaux utilisés par les miliciens. Il est question dans ce gouvernorat de la formation d'un nouveau contingent armé supplétif des forces gouvernementales. Formé par des citoyens, il aura pour mission de prendre en main la préservation de la sécurité des régions reconquises, a explique le préfet de ce gouvernorat Khodor al-Salem pour l'agence Sputnik. Dans la province d'Alep, le sud est désormais totalement nettoyé de toute présence de la branche d'Al-Qaïda le front al-Nosra et de son allié Ahrar al-Cham. Dans la nuit de samedi à dimanche, l'armée a repris aux terroristes ses derniers derniers villages. Cette avancée lui a permis aussi de s'approcher de deux aéroports militaires qu'elle avait perdus dans le passé : celui de Taftanaz et celui d'Abou-l-Zohour situés tous deux dans le gouvernorat d'Idleb. Le premier avait été conquis par l'Armée d'opposition soutenue par l'Otan et Israël, avant de passer entre les mains du front al-Nosra. Le second qui se trouve à l'est d'Idleb a été conquis le mois d'aout dernier par le Nosra. Trois villages seulement le séparent des forces régulières. Les forces armées de la République arabe syrienne ont repris, ces derniers temps, plusieurs régions du pays dont les provinces stratégiques de Hama et Lattaquié. Plusieurs localités ont été reprises aux terroristes. Avec l'appui des milices populaires, musulmans sunnites, alaouites, druzes ou chrétiens, l'armée gouvernementale a gagné du terrain grâce aussi aux frappes aériennes de l'armée russe. Dans la province de Hama (centre), constatent les médias, l'armée arabe syrienne a pris le contrôle d'une zone stratégique qui est passe d'être abandonnée par les terroristes, et ce le long de l'autoroute qui va de Damas, la capitale, jusqu'à Alep en passant par Homs. Cette région est aux mains de l'Armée de la conquête, une alliance de terroristes soutenus par l'Arabie saoudite et la Turquie qui comprend le Front al-Nosra, la branche syrienne d'al-Qaïda.

**Djamel Zerrouk**

Armement

## LES RUSSES EN TÊTE

**Les fabricants** d'armes occidentaux se sont encore taillé la part du lion sur le marché mondial en 2014 mais leurs ventes déclinent alors que les affaires de leur concurrents russes sont florissantes, a annoncé lundi l'Institut de recherche sur la paix internationale de Stockholm (Sipri). En repli pour la quatrième année d'affilée, le chiffre d'affaires des 100 premiers fabricants de la planète s'est contracté de 1,5% en 2014, ressortant à 401 milliards de dollars, plus de cent fois le budget annuel des opérations de maintien de la paix des Nations unies. Mais les russes sont classés en haut du tableau. Une large part de la production de la Russie est destinée aux forces armées de ce pays, mais elle compte également d'importants clients dans le reste du monde, dont l'Inde et la Chine rivales, toujours en pointe dans la course aux armements.

Libye

## FIN PROCHAINE DU CAUCHEMAR

**Plusieurs** puissances mondiales et régionales réunies dimanche à Rome ont apporté leur soutien à la formation d'un gouvernement d'unité en Libye, promettant une aide économique et surtout une assistance dans le domaine de la sécurité pour faire face au terrorisme. Cette conférence internationale réunissait 17 pays, dont l'Allemagne, la Chine, l'Egypte, la Russie et la Turquie, sous la présidence des Etats-Unis et de l'Italie en vue de faciliter la formation d'un gouvernement d'union en Libye, pour mettre fin au chaos dans ce pays plus de quatre ans après l'assassinat du guide la révolution libyenne Mouammar Kadhafi.

Gaza

## L'AVIATION SIONISTE PILONNE DES ZONES CIVILES

**L'aviation** israélienne a bombardé la bande de Gaza la nuit dernière, créant la panique et la peur chez les femmes et les enfants notamment. Selon l'armée sioniste, les bombardements israéliens n'ont fait aucun blessé. « Hier soir (...) une roquette a été tirée de la bande de Gaza vers le sud d'Israël. C'est pour cela que nous avons répliqué », justifie un communiqué de l'armée barbare. Et d'ajouter : « Aucun blessé n'a été signalé ». Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas n'a pas réagit à cette énième agression contre son peuple. Il n'a pas jugé utile d'interpeller le Conseil de Sécurité de l'ONU pour amener l'entité sioniste d'arrêter de massacrer les palestiniens. La Ligue arabe se tait également.

COUP DUR POUR LA COALITION AU YÉMEN

# Près de 160 soldats tués, dont plusieurs marocains

**PLUS DE 150 SOLDATS** et officiers de la coalition pro-saoudienne dont un général et un colonel ont été tués suite à un tir de missile Tochka lancé par l'armée et les forces populaires d'Ansarullah. Les combattants des forces yéménites ont visé dimanche soir le centre de commandement de la coalition à Bab al-Mandeb, sur la mer rouge. Selon des sources militaires yéménites, citées par AlManar, le bilan des soldats tués (ndlr : désignés de mercenaires par la résistance yéménite) s'est élevé à 152 morts, dont le chef du centre de commandement, le général émirati Sultan ben Howaydan. Le chef des forces spéciales saoudiennes, le général Abdallah Sahiane, « figure parmi les dizaines de chefs et de mercenaires arabes et étrangers tués à Bab al-Mandeb », souligne l'état-major de l'armée yéménite. Selon le site d'information yéménite Khabar, 23 morts saoudiens, 9 émiratis, et 7 officiers marocains ont été identifiés. Plus de 146 corps calcinés ont été évacués vers la ville portuaire d'Aden et la base d'Omrane. Un bateau hôpital a également été dépêché près des côtes yéménites, en raison du nombre élevé des militaires tués et blessés, a-t-on ajouté de même source. « 42 mercenaires employés par la société américaine, de triste réputation, Black Water, dont leur chef colombien « Carles » ont également été tués par le missile Tochka », relève le média. Le tir de ce missile a provoqué de fortes explosions dans la base visée. Selon un bilan préliminaire, 3 avions de type Apache, 40 véhicules militaires et 12 blindés appartenant à Black Water ont été détruits. En revanche, la version communiquée par la coalition, citée par l'AFP, évoquent la mort d'un colonel saoudien Abdallah al-Sahiane et d'un général émirati Sultan ben Howaydan « qui ont trouvé la mort dans l'exercice de leurs fonctions ». « Ils supervisaient les opérations pour la libération de Taëz », troisième ville du Yémen, contrôlée par l'armée et Ansarullah. Les deux officiers ont été tués dans la zone de Bab al-Mandeb, détroit stratégique à l'entrée de la mer Rouge, par la chute d'un missile tiré par Ansarullah depuis une position dans la province de Taëz, sur la route reliant Dhoubab et Mocha, a indiqué à l'AFP une source militaire pro Hadi dans la région. Un responsable provincial, Adelqader al-Mihwaly, a indiqué à l'AFP que les deux officiers avaient été tués « dans une attaque au missile ».

**D. Z.**

## TELEX

### Journée de la couverture de santé universelle: l'ONU appelle à donner à chacun un accès à des services de santé abordables

**LE SECRÉTAIRE** général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exhorté tous les pays à donner à chacun accès à des services de santé essentiels d'un coût abordable, rappelant, à l'occasion de la Journée de la couverture de santé universelle, que des millions de personnes sont chaque année condamnées ou vouées à la pauvreté par le coût des soins de santé.

«Le meilleur moyen pour nous de conjurer toute urgence sanitaire c'est de nous doter de systèmes de santé robustes et résilients, capables de prendre quiconque en charge sans l'exposer à la ruine», a dit M. Ban samedi dans un message à l'occasion de la Journée de la couverture de santé universelle qui est célébrée le 12 décembre.

Adopté par les dirigeants du monde en septembre dernier, le Programme de développement durable à l'horizon 2030 envisage la couverture sanitaire universelle et d'autres mesures importantes tendant à permettre à l'enfant d'atteindre l'âge adulte, à la mère de survivre à l'accouchement et à tout pays de se donner les moyens de lutter contre toutes maladies infectieuses et non contagieuses», a-t-il rappelé.

En septembre, le chef de l'ONU a lancé la Stratégie mondiale en faveur de la santé de la mère, de l'enfant et de l'adolescent qui, avec l'initiative «Chaque femme, chaque enfant», a pour objectif d'»éliminer les décès évitables chez ces personnes et de garantir le bien être de chacun en aidant les pays à offrir à tous des soins de santé de qualité et d'un coût abordable.»

«Aujourd'hui, il y a au moins 400 millions de personnes privées d'accès à des services de santé essentiels. Chaque année, des millions de personnes sont condamnées ou vouées à la pauvreté par le coût des soins de santé. C'est pourquoi, j'exhorte tous les pays à donner à chacun accès à des services de santé essentiels d'un coût abordable», a déclaré M. Ban.

Le chef de l'ONU a noté des progrès un peu partout dans le monde mais, selon lui, il faut consentir des investissements substantiels, propres à rapporter d'énormes dividendes sous la forme d'individus bien portants, d'une meilleure cohésion sociale et d'une plus grande prospérité.

# Révision du coût du médicament : Un gain de 200 millions de dollars en 2015



*La révision du coût du médicament, décidée par l'Algérie, a permis un gain d'environ 200 millions de dollars au trésor public en 2015, a annoncé à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.*

Intervenant à l'ouverture d'une rencontre sur la pharmacie hospitalière, M. Boudiaf a indiqué qu'»un gain d'environ 200 millions de dollars a été engrangé par le trésor public durant l'exercice 2015, à la suite de la révision des prix de plus de 800 médicaments d'importation», précisant que ce montant équivaut à la consommation annuelle de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH). Evoquant les actions menées par le ministère pour garantir l'»accessibilité» des médicaments, M. Boudiaf a rappelé que la révision du coût de ces produits a «été initiée par son département en 2014 dans le cadre du renouvellement des décisions d'enregistrement».

«Il n'est pas normal que l'Algérie paye trois ou quatre fois plus cher un médicament que son coût réel sur le marché international», a-t-il dit, précisant que la révision des coûts, devenue systématique, a été motivée par le souci de mieux s'adapter aux normes internationales en vigueur.

«Ce pourquoi, nous avions exigé de l'ensemble des laboratoires pharmaceutiques de revoir leurs tarifications», a-t-il ajouté.

Dans le cadre de l'assainissement de la nomenclature nationale de médicaments, le ministère a procédé, a-t-il expliqué, à la «redynamisation» de la Commission nationale de la nomenclature et son renforcement par des experts, ainsi que des Comités techniques d'experts cliniciens.

Cette mesure a permis, selon lui, de «réduire la liste des médicaments enregistrés de plus de 1.600 produits qui sont passés de 5.800 à 4.200 produits», rappelant, par ailleurs, les actions lancées pour «l'organisation de la profession» de pharmacien d'officine, dont notamment la consécration, dans le cadre du projet de la nouvelle loi sanitaire. Lors d'un point de presse animé en marge de cette rencontre, première du genre, M. Boudiaf a insisté sur la «réhabilitation» de la pharmacie hospitalière et sur le rôle «pivot» du pharmacien d'hôpital dans l'accompagnement du malade.

Le ministre a, par ailleurs, mis en avant l'importance des prérogatives attribuées à la future Agence nationale des produits pharmaceutiques, dans le domaine notamment de la «régulation», d'autant que l'Algérie est appelée à devenir un «pôle d'exportation», une activité très «complexe». Pour pouvoir exporter, il faut, selon lui, que «le produit pharmaceutique fabriqué localement ait les mêmes caractéristiques que celui commercialisé à l'étranger», affirmant que «la santé est un secteur d'exportation aussi et pas seulement de consommation».

# Plus de 400 malades nécessiteux à El-Oued bénéficient de consultations gratuites

**PLUS DE 400 MALADES** nécessiteux bénéficient de consultations ophtalmologiques menées à titre gracieux par des praticiens spécialistes dans la wilaya d'El-Oued dans le cadre des activités bénévoles du club sportif «Ichââ» (rayonnement), a-t-on appris des responsables du club.

Initiée en coordination avec les corps médical et paramédical de l'établissement public hospitalier d'ophtalmologie d'El-Oued, cette campagne caritative vise la prise en charge des patients issus de familles nécessiteuses, a indiqué le responsable du club, Salah Khouazem.

Cette action de solidarité a ciblé, dans un premier temps, les familles nomades nécessiteuses à travers 15 communes de la wilaya dont notamment celles de la région frontalière (Benguecha, Taleb Larbi et Douar El-Mae), avant d'être généralisée au profit des défavorisés d'autres communes, a-t-il précisé. Au cours de cette campagne, placée sous le signe «maladies oculaires», qui cible également les scolarisés vulnérables aux affections des yeux causant parfois la cécité, il sera procédé également, dès cette semaine, à des interventions chirurgicales pratiquées sur l'oeil au profit notamment des élèves, a précisé M. Khouazem. Les membres du club qui ont assuré aux patients le transport vers l'EPH d'ophtalmologie d'El-Oued, envisagent l'organisation, prochaine, de caravanes médicales devant sillonner les régions enclavées et déshéritées de la wilaya à la recherche d'éventuels cas présentant des affections de l'oeil parmi les populations nomades défavorisées.

Cette initiative de solidarité s'insère dans le cadre des activités et contributions des associations sportives dans les actions bénévoles au profit des familles nécessiteuses, a relevé le même responsable.

# La consolidation de l'expérience en urgences médico-chirurgicales est nécessaire pour sauver les malades à Adrar

**LES PARTICIPANTS** aux cinquièmes journées de formation médicale, tenues samedi à Adrar, ont mis l'accent sur l'impératif de renforcer l'expérience professionnelle des personnels relevant des urgences médico-chirurgicales par la formation pour une meilleure prise en charge des malades, notamment les cas présentant de graves blessures.

Les intervenants, praticiens spécialistes et enseignants dans le domaine biomédical, issus de différentes institutions hospitalières, ont abordé une série de thèmes liés à la chirurgie interne chez l'enfant et l'adulte, les inflammations des voies urinaires chez l'enfant et les maladies cardiaques néonatales.

Encadrée par des pédiatres et chirurgiens néonatals, cette rencontre a permis d'évoquer les méthodes de traitement des cas malades, d'éviter la perturbation chez l'agent médical en vue d'épargner la vie des malades des risques.

Dans son intervention, le Pr. Oumari Abdelkrim, a indiqué que les accidents de circulation constituent le grand défi actuel pour les urgences médico-chirurgicales, appelant les citoyens à la prévention et la sensibilisation sur ces accidents pour atténuer les cas extrêmes auxquels se trouve confrontée actuellement la santé publique.

Placées sous le signe «prendre en charge les cas d'urgences médico-chirurgicales», ces journées, retenues au titre du programme de formation du ministère de tutelle, s'assignent, entre autres objectifs, le perfectionnement du niveau des personnels de la santé de cette wilaya et la promotion des prestations médicales en vue de satisfaire les patients.

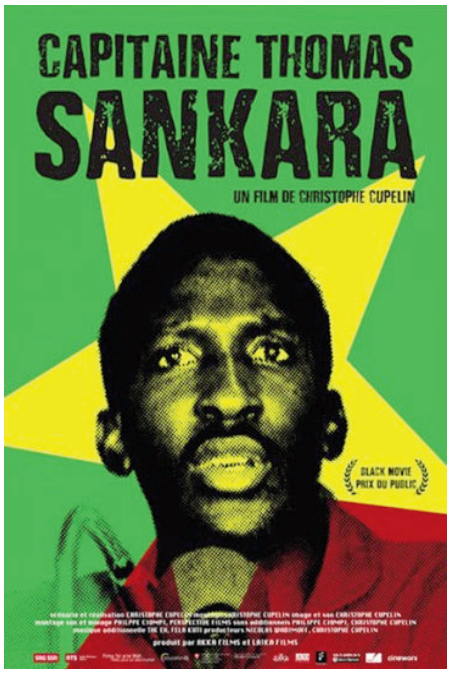
Cette rencontre a donné lieu également à l'organisation de consultations médicales spécialisées, des «portes ouvertes» sur les activités des polycliniques implantées au niveau des communes de daïras de Zouiyat Kounta et Reggane, en plus de l'exposition des modèles d'équipements médicaux modernes utilisés dans la prise en charge des malades.

Les journées de formation regroupent, deux jours durant, plus de 80 personnes entre corps médical et paramédical exerçant au niveau des structures de santé dÆAdrar. Il est prévu au cours de cette rencontre lÆexamen de thèmes afférents aux modalités de prise en charge des cas intoxiqués par ingestion de produits chimiques, du coma hyperglycémique, de lÆinsuffisance cardiaque et des cas dÆhémorragie, ont indiqué les organisateurs.

6E FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA D'ALGER

# Président burkinabé

*Lors de la seconde journée de la sixième édition du Festival international du cinéma engagé d'Alger, ce dimanche 13 décembre, à la salle El Mouggar, les cinéphiles ont pu apprécier le documentaire Capitaine Thomas Sankara du réalisateur suisse Christophe Cupelin, Rams de l'Islandais Grimur Hakonarson et Alias Maria du Colombien José Luis Rugeles Garcia.*




Dans son documentaire, le réalisateur indépendant Christophe Cupelin établit le portrait de Thomas Sankara, président du Burkina Faso de 1983 à 1987, année de son assassinat non élucidé. Sankara a œuvré à transformer les mentalités pour sortir la société de la féodalité et libérer son pays de l'influence impérialiste. Le film donne à voir et à entendre la parole d'un des plus importants leaders africains du siècle dernier. Sélectionné pour la compétition officielle au présent Festival international du cinéma engagé d'Alger, dans la section documentaire, ce film (Suisse, 2014, 90 mn, VF) met la lumière sur un homme, un leader de la révolution, à la présidence du Conseil national révolutionnaire instauré le 4 août 1983 et sa volonté à développer son pays, qu'il a rebaptisé Burkina Faso (Patrie des hommes intègres).

En ayant recours à un montage d'images d'archives, le réalisateur montre les principaux chantiers de Thomas Sankara qui a pour projet prioritaire d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, lutter contre l'analphabétisme et les pandémies qui ont alors sévi dans son pays.

Autre grand chantier du président Sankara, la protection et l'émancipation des femmes burkinabés à travers des actions populaires visant à lutter contre la violence faite aux femmes et l'implication de la femme dans les projets économiques en la sortant de la « domination de l'homme lui-même dominé par l'impérialisme ». Le réalisateur a également dressé un portrait de « Thomas Sankara l'enfant du peuple », il a aussi mis en avant les grandes réalisations du président qui est arrivé à vacciner 2.5 millions d'enfants en 15 jours et à augmenter le taux de scolarisation de 16% en à peine quatre ans. La politique internationale menée par Thomas Sankara, basée sur l'anti-impérialisme, l'exploitation interne des ressources africaines et la révision des standards des relations internationales qui ont porté un « regard réducteur sur le continent », est également mise en avant à travers les discours du président dans les tribunes de l'ONU ou de l'Union Africaine. Le réalisateur reconstitue également les circonstances de l'assassinat de Thomas Sankara, le 15 octobre 1987, et du coup d'Etat militaire qui a propulsé son meilleur ami Blaise Compaoré à la tête du Burkina Faso. L'autre film, un long métrage fiction, non moins intéressant est celui du réalisateur et scénariste islandais Grímur Hákonarson : Rams (Béliers), projeté également dans la même journée.

**BÉLIERS**

Voilà une immersion dans l'univers modeste des éleveurs de bétail islandais. Deux frères éleveurs de moutons partagent les mêmes terres, le même mode de vie et la même passion pour leur élevage d'une race noble de mouton. Ils ne s'adressent plus la parole depuis quarante ans tout étant toujours en compétition pour le prix du meilleur bélier. Gummi et Kiddi évoluent au quotidien dans une communauté d'éleveurs biologiques qui refusent de changer leurs méthodes au profit des aliments industriels avant que cet équilibre ne soit rompu par une maladie qui risque de toucher les ovins de toute la vallée. Tous les fermiers sont obligés alors d'abattre leur cheptel, de désinfecter leurs fermes et d'attendre deux ans avant de reprendre leur activité, ce qui signifie l'extinction de la race de béliers qui fait la fierté des éleveurs de cette vallée. Kiddi sombre alors dans l'alcool, certains fermiers projettent de quitter la vallée pour s'installer en ville. Gummi a réussi, lui, à sauver discrètement une partie de son troupeau qu'il cache dans son sous-sol, commence alors une véritable quête pour sauver les dernières têtes de bétails des services vétérinaires. Confiner ce film dans des espaces clos, avec très peu de plans à l'extérieur des fermes, renseigne sur des moyens limités que le talent du réalisateur, également scénariste, ont réussi à combler avec un jeu et une direction d'acteur d'exception et peu de dialogue. Le festival se poursuivra jusqu'au samedi 19 décembre à El Mouggar avec trois projections par jour de documentaires et de long métrages.

**R. C**

1er FESTIVAL DE LA HALQA ET ARTS POPULAIRES

# Du spectacle à Tiaret

**LE PUBLIC** a été gratifié, dans les communes de la daira de Mahdia à Tiaret de spectacles de goual (conteur), de la poésie composée (melhoun) et de jeux de matreg (baton), à la faveur du premier festival de la halqa et arts populaires qui a pris fin dans la soirée de ce dimanche 13 décembre.

Organisée à l'occasion de la commémoration des manifestations du 11 décembre 1960, cette manifestation culturelle a donné lieu à diverses activités présentées par des troupes participantes dont des halqas de goual, des spectacles de fantasia et autres du patrimoine culturel algérien. Cette première édition de l'art de la halqa a regroupé une quarantaine de troupes dont dix-sept de cavalerie, cinq poètes en genre bédoui de Tissemsilt, Tlemcen, Saida, Djelfa et Tiaret qui se sont reproduits à travers les communes de Mahdia, Nadhor, Sebaine et Ain Dzarit. Les poètes et conteurs ont abordé, lors de ce festival, l'histoire de la résistance populaire contre l'occupant français, de la guerre de libération nationale et de la période post indépendance, a indiqué le président de l'association des arts et des cultures populaires de Tiaret, initiatrice du festival, Djillali Hadjar Kherfane. Ce nouveau festival vise à préserver les cultures populaires et les traditions authentiques, a-t-il souligné.

**APS**

## COLLOQUE INTERNATIONAL À CONSTANTINE

Le modèle El Ahram

Les médias arabes et la Révolution, thème d'un colloque international, jeudi à Constantine L'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine abritera, le jeudi décembre, un colloque international sur « Les médias arabes et la révolution algérienne, le journal égyptien El Ahram comme modèle ». La rencontre, organisée par le Centre national des archives, en collaboration avec les ministères de la Culture et des Moudjahidine, sera articulée autour de deux axes principaux, en l'occurrence « La question algérienne sur les pages d'El Ahram entre 1870 et 1962 et la question algérienne dans la presse nationale et arabe ». Le colloque mettra en exergue le rôle des médias durant la guerre de libération nationale, sachant que l'information, moyen associé à la force des armes, a transmis à l'opinion publique mondiale un message fort relatif à la lutte du peuple algérien pour son indépendance, et participé de manière efficace à l'internationalisation de la question algérienne.

# SORTIR

**FILM**

Gente de bien de Franco Lolli (France, comédie, 85', 2013). Avec Brayan Santamaria, Carlos Fernando Perez, Alejandra Borrero. Mercredi 16 décembre 18h30. Institut français d'Alger. En présence du réalisateur. Eric, 10 ans, se retrouve à vivre du jour au lendemain avec Gabriel, son père, qu'il connaît à peine.

**DUO**

Exposition Zoudj oudawar des artistes Jaoudet Gassouma et Noureddine Hamouche. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Vernissage : samedi 19 décembre. 14h30. Exposition visible jusqu'au samedi 9 janvier.

**ARTS**

Exposition Empreintes jusqu'au samedi 19 décembre. Galerie Khaled-Rochedi, centre commercial Zemzem, Sidi Yahia-Alger. Avec les artistes peintres Djamila Ababsia, Yacine Kezas, Bachir Laïb, Zahia Kaci, Amor Driss Lamine Dokman, Siko Massyka, Halim Kebieche, Smaïl Ouchène, Nordine Hamouche.

**CREATION**

Exposition Art Therapie de l'artiste Tidjani Benlarbi dans le cadre de la résidence de création (du 25 avril au 10 mai 2015) sous le thème « L'art thérapie, outil de développement mental ». Avec la participation de six handicapés mentaux du centre psychopédagogique de Ezouzouri de Ain Taya, encadrés par Faika Medjahed, psychanalyste- psychothérapeute et assistés par les artistes Sofiane Dey de Batna, Moad Bachir et Chelghaf Hichem de Sidi Bel Abbès. Dar Abdellatif, Alger, jusqu'au mercredi 23 décembre. Vernissage à 14h.

**COURT**

Le jour le plus court - La nuit du court métrage. Mercredi 23 décembre. 18h30. Institut français d'Alger. Une fête consacrée au court métrage proposant des projections durant les jours les plus courts de l'année. Instaurée en 2011 en France par le Centre national du cinéma et de l'image animée, elle est devenue internationale. Plus de cinquante pays y participent.

**ITALIA**

Photo : Exposition Le regard éternel sur Rome (30 photos sur la ville) de Stefano Casadio, jusqu'au lundi 28 décembre. Galerie Ahmed-El Bey, Constantine. L'auteur montre la Ville éternelle, dans toute sa beauté historique et artistique vue par une perspective différente de celle qui est renvoyée par le regard des 32 statues qui décorent la sommité du Palais Sénatorial, du Palais des Conservateurs et du Palais Neuf, situés sur la place du Capitole à Rome.

**CHAABI**

Hommage à El Hadj Mhamed El Anka. Dimanche 27 décembre. 13h30. Musée des beaux-arts d'Alger. Au programme: Documentaire sur le maître du chaâbi ; concert de musique chaâbi.

**COULEURS**

Exposition Un chant de couleurs de Ahmed Mebarki. Institut culturel italien à Alger, jusqu'au jeudi 31 décembre. Dans cette production poétique et matérialiste, l'artiste peintre dresse un tableau original de la réalité avec un langage contemporain, représentant un jeu captivant et vibrant entre les apparences et les lumières. Les tableaux forment un théâtre d'émoi dont les traits harmonieux, les couleurs et les formes survolent les aspirations et les sentiments de cet artiste.

## CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION «A» :(MISE À JOUR)

Le Nasria en péril à Hydra

**DEUX MATCHS** seront au menu ce soir pour le compte de la mise à jour du calendrier du championnat de la super Division A de basket-ball. Le première aura pour théâtre la salle de Hydra, le champion en titre sortant le GS Pétroliers attend 'un pied ferme le NAH Dey pour une rencontre des plus explosive. Le GSP sur qui compte bien faire le plein pour remonter au classement et aller à la chasse du leader l'US Sétif sera sur ses gardes devant cette belle et accrocheuse formation du Nasria avide de se racheter de son dernier faux pas inattendu et sur le fil du rasoir à domicile contre le NBS . De chauds débats en perspective entre deux équipes qui se connaissent bien et qui ne se feront pas de cadeau . Les Poulains de Faid Billal avec une seule défaite concédée à Dar El Beida comptent bien retrouver leur statu de maitre des lieux et une victoire les propulsera encore en avant en attendant de mettre à profit les deux autres rencontres retard pour retrouver la première loge. En face les Sang et Or savent ce qui les attend pour espérer chasser le doute et reprendre leur marche en avant. L'autre rencontre programmée et celle qui verra, l'OMS Miliana avec 13 points à la 7e place aux cotés du GSP rendre visite à son poursuivant, l'USM Blida capable du bon et du moins bon.

**S .S.**

Ce soir à 18 h00 :
Blida : USM Blida - OMS Miliana
Hydra : GS Pétroliers - NA Hussein-Dey

## TENNIS : 120 PARTICIPANTS AU TROPHÉE DES FAMILLES-2015 À ZÉRALDA

**CENT-VINGT (120)** participants ont animé, dans une ambiance festive, le traditionnel tournoi de tennis «Trophée des Familles» organisé samedi à Zéralda (Alger), indiquent dimanche les organisateurs. «Ce rendez-vous sportif a la particularité de réunir, le temps d'une journée, les enfants et leurs parents pour un tournoi de tennis en double», a expliqué à l'APS, Zine El Abidine Midoun, entraîneur et organisateur de la compétition, ajoutant que «le principe est que les jeunes fassent équipe avec leurs papas, mamans, oncles, voire grands-mères et grands-mères, le tout dans une ambiance festive et familiale». Organisé chaque année depuis 2005 par les frères Midoun, ce tournoi a réuni cette fois-ci, plus de 60 familles. La victoire finale est revenue à Chiraz Boukholda, accompagnée de son papa Maâmar, vainqueurs devant les Kessous. Wacil Madani, 6 ans, a réussi un bon parcours, en atteignant avec son père, les demi-finales de la compétition. Les organisateurs, Walid et Zine El Abidine Midoun, se sont félicités de l'engouement des familles pour cette manifestation de sports et loisirs. En marge de ce tournoi, une épreuve de beach-soccer (football sur plage) a été également organisée comme animation. Par ailleurs, l'entraîneur Zine El Abidine Midoun, a évoqué à l'APS, ses projets d'avenir, en annonçant qu'il avait actuellement sous contrat, quatre joueurs «très prometteurs et qui seront compétitifs sur le circuit mondial au cours de l'année 2016».

SPORT MILITAIRE :

# 96 participants au Championnat national militaire de course d'orientation

*Quatre-vingt-seize (96) athlètes, représentant différentes régions militaires du pays, ont pris part, dimanche, au départ du Championnat national militaire de course d'orientation, à l'annexe Abane-Ramdane de l'Académie militaire interarmes (AMIA) de Cherchell (Tipasa).*



Les participants à cette course d'orientation représentent 14 équipes, dont celle de l'AMIA, relevant de différentes unités et forces spéciales de l'Armée nationale populaire (ANP), en plus des six (6) régions militaires du pays. La manifestation, inscrite au titre du programme annuel des activités sportives de l'ANP, est très suivie par les techniciens, visant la détection des meilleurs éléments, pour le renforcement des rangs de la sélection nationale de course d'orientation. Lors de son allocution à l'occasion, le général-major Sidane Ali, commandant de l'Académie militaire de Cherchell, qui a donné le coup d'envoi de cette compétition, a indiqué que cet événement sportif «revêt, une grande importance dans la préparation physique et mentale des éléments de l'ANP». Il a appelé, à cet effet, les participants à déployer les efforts nécessaires afin de démontrer leur niveau de maîtrise de la topographie, de la lecture de la carte et de l'usage de la boussole, afin d'atteindre les objectifs assignés, en un temps record.

Le général-major Sidane les a, aussi, invités à œuvrer pour occuper des positions honorables au podium de cette course, dans le respect de la discipline militaire. La course d'orientation est une discipline individuelle qui se pratique avec carte et boussole, visant à développer le sens d'observation du participant, tout en l'aidant à acquérir des techniques en matière de topographie et de reconnaissance de terrain, a indiqué à l'APS le directeur général de l'enseignement à l'wacadémie de Cherchell, le colonel Noureddine Bouras. Cette discipline sportive permet, également, à l'élément militaire, de faire montre de son «sens de l'initiative et de la prise de décision, au moment opportun», a-t-il ajouté. Cette course d'orientation se déroule sur un parcours de 5.000 mètres, dans un milieu forestier de l'AMIA, dont les contours sont, progressivement, découverts par le participant grâce à une boussole et une carte. Le gagnant de cette course est celui qui choisira le meilleur parcours en un temps record.

22e COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS MESSIEURS :

# L'équipe algérienne peaufine sa préparation

**LA SÉLECTION** algérienne de handball messieurs entame lundi un stage de six jours à Alger en prélude à la 22e édition de la Coupe d'Afrique des nations, prévue au Caire (Egypte) du 21 au 30 janvier 2016, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de handball (FAHB). Ce regroupement sera suivi d'un autre stage en Serbie du 20 au 31 décembre prochain. Pour ces deux stages, le sélectionneur national Salah Bouchekriou a retenu 21 joueurs dont cinq évoluant à l'étranger. Les nouveaux venus sont les deux ailiers Soltane Mathias, 29 ans (Grand Nancy ASPTT handball/ D2-France) et KiefferßSylvain, 32 ans (Chartres Métropole handball 28/ LNH-France).Avec 8 joueurs convoqués, le GS Pétroliers arrive en tête au nombre des sélectionnés, suivi du CRB Baraki avec trois joueurs. L'Algérie, tenante du titre (Alger-2014), évoluera dans le groupe A avec l'Egypte (pays hôte), le Maroc, le Gabon, le Nigeria et le Cameroun. Le groupe B est composé de la Tunisie, du Kenya, de la RD Congo, de la Libye, du Congo et de l'Angola. Le champion d'Afrique se qualifiera aux JO-2016 de Rio et les trois premiers prendront part au championnat du monde 2017 en France.

**LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR LES DEUX STAGES:**

Joueurs évoluant en Algérie:
GS Pétroliers : Benmenni Abdellah / Ghedbane Khelifa /ß Chahbour Omar / Chahbour Riadß / Berkous Messaoud /ß Berriah Abderrahim / Zamoum Anisß / Bencheichoukh
Amine JSE Skikda :ßBoudjenahßOussama / Saker Redouane ß
ES Ain Touta :Hamoud Ayat Ellah Khomeini CRB Baraki : Daoud Hichem / Bousmal Adel / Abdi Ayoub O El Oued : Djelabi Abderaouf CR Bordj Bou Arréridj : LoudfB Mohamed
Joueurs évoluant à l'étranger: Kaâbeche HichemB(Istres /D2 - France), Rahim AbdelkaderB(Istres / D2 - France), Soltane Mathias (Grand Nancy ASPTT handball / D2 - France), KiefferßSylvain
(Chartres Métropole handball 28 /LNH - France), Boultif Saci (Nasr Dubai / Emirats arabes unis).

# L'APS lance son sondage des Meilleurs athlètes 2015

**L'AGENCE** Algérie-Presse-Service (APS) lance lundi son traditionnel sondage des Meilleurs athlètes (hommes - dames) de 2015 pour récompenser les sportifs qui se sont distingués au cours de l'année qui touche à sa fin. L'APS saisit cette occasion pour mesurer les exploits et les actions de l'ensemble des acteurs du sport algérien, en conviant la presse sportive nationale à ce sondage. Les organes de la presse nationale écrite, parlée et télévisée seront ainsi appelés à choisir les deux meilleurs athlètes (homme et dame) ainsi que le meilleur espoir et la meilleure équipe de l'année. La formule retenue est celle des différents sondages organisés par l'agence depuis 1977, c'est-à-dire un point pour chaque voix. La rédaction sportive de l'APS propose une liste exhaustive, ouverte cependant à d'autres propositions, des acteurs du sport ayant marqué cette période. Le prix Brahim-Dahmani, en hommage au journaliste de l'APS qui a occupé plusieurs postes en débutant par la rédaction sportive, passant par le service culturel avant d'être nommé à un poste à l'étranger (Harare, Zimbabwe), disparu en 1987, récompense le meilleur sportif de l'année. Le prix Abdelkader-Hamani, un des premiers journalistes de la rédaction sportive de la télévision, récompensera la meilleure sportive de l'année, tandis que le prix Mokhtar-Chergui, en hommage à l'ex-responsable de la rubrique sportive du quotidien El Moudjahid, sera remis au meilleur espoir sportif. Enfin, le prix Abdellah-Benyekhlef, en hommage à l'inimitable animateur des années 1960 et 1970 de la radio Chaîne 3, récompensera la meilleure équipe de l'année. Les lauréats seront connus dans une quinzaine de jours, à l'issue de l'opération de comptage des voix

TIRAGE AU SORT DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE (1/8E DE FINALE):

# Juventus de Turin-Bayern Munich, Arsenal-FC Barcelone et Paris SG-Chelsea au menu

***Deuxième du groupe F derrière le Bayern Munich, Arsenal a hérité d'un tirage ardu. Les Gunners affronteront le tenant du titre, le FC Barcelone, en huitièmes de finale de la Ligue des champions.***




La dernière fois que les deux équipes se sont affrontées à ce stade de la compétition, en 2010-2011, ce sont les Catalans qui se sont qualifiés pour les quarts. Les Gunners s'étaient imposés à l'aller (2-1) avant de s'incliner au retour (3-1). La saison précédente, Arsenal avait également rencontré le Barça en quarts, et après un nul à l'aller (2-2), les Barcelonais avaient remporté la deuxième manche (4-1).

Les statistiques face au FC Barcelone ne parlent pas en faveur de l'équipe d'Arsène Wenger qui s'est également inclinée en finale de la C1 face au Barça en 2006. L'AS Rome de Rudi Garcia, qualifiée sur le fil pour les huitièmes de finale, aura pour adversaire le Real Madrid qui a fini premier du groupe A devant le PSG. Les deux équipes se sont déjà rencontrées à ce stade de la compétition. C'était en 2007/2008, et la Roma… s'était qualifiée pour les quarts (2-1, 2-1).Le Real peine contre les clubs italiens, puisque lors de ses huit dernières confrontations contre un club de Serie A en Coupe d'Europe, dans un match à élimination direct (hormis la finale), le club de la capitale espagnole ne s'est pas qualifiée. Ce qui constitue un réel espoir pour les Romains.

**JUVENTUS TURIN-BAYERN MUNICH. L'AUTRE CHOC DE TITANS**

Lors des dix dernières années, ces deux équipes se sont souvent affrontées. Finaliste l'an dernier, la Juventus avait été éliminée en quarts de finale par le Bayern lors de la saison 2012-2013 (2-0, 2-0). Ces deux clubs emblématiques de leur Championnat se sont souvent croisées en phase de groupes où la Juve possède un léger avantage avec trois victoires, deux défaites et un nul.Mais au regarde la saison actuelle, le Bayern part favori même si on peut difficilement présager de l'état de forme des deux équipes au mois de février. Pour la troisième saison consécutive, le PSG va retrouver Chelsea en phase finale de la Ligue des champions. Comme l'an passé, lorsqu'il avait éliminé les Blues, le club parisien défiera son homologue londonien en huitièmes. Le PSG redoutait d'affronter le Barça ou le Bayern, candidats pour la victoire finale en Ligue des champions. Il ne sera finalement opposé à aucun d'entre eux en huitièmes de finale de la C1, au printemps. Le tirage au sort effectué ce lundi à Nyon a en effet réservé un adversaire bien connu du club parisien : comme il y a deux ans, en quarts de finale, et comme l'an passé, déjà en huitièmes, le champion de France devra se défaire de Chelsea pour poursuivre son rêve de grandeur .À la différence de la saison passée, lorsqu'il avait réussi l'incroyable exploit d'éliminer la bande à José Mourinho (1-1, 2-2 a.p.), le club de la capitale sera cette fois favori des pronostics. Non seulement parce que les joueurs de Laurent Blanc sont les derniers invaincus dans les cinq grands championnats européens, mais aussi et surtout, parce que leurs futurs adversaires, actuellement en grande difficulté en Premier League (16es), bien que sortis premiers de leur groupe en phase de poules, ne sont plus au niveau qui était le leur lors de la précédente confrontation.

**PROGRAMME DES RENCONTRES**

Aller : Mardi 16 février 2016, Retour Mardi 08 Mars 2016
Juventus Turin -Bayern Munich
La Gantoise - VfL Wolfsburg
Paris-SG -Chelsea
Arsenal -FC Barcelone
AS Roma -Real Madrid
PSV Eindhoven -Atlético de Madrid
Benfica -Zénith Saint-Pétersbourg
Dynamo Kiev -Manchester City

# FC Barcelone, Messi : «J'ai ajouté des qualités à mon football»

**AVANT** que le FC Barcelone ne commence sa Coupe du monde des clubs, l'attaquant du FC Barcelone a répondu aux questions de FIFA.com afin d'évoquer le tournoi à venir, son évolution personnelle et celle de l'équipe. La dernière fois que le Barça avait participé à la Coupe du monde des clubs, c'était en 2011 face au Santos de Neymar. «Il a énormément grandi, sur le plan footballistique et comme être humain», constate Messi. «Déjà à l'époque, c'était un grand joueur mais aujourd'hui, il est beaucoup plus complet. C'est un grand plaisir et un privilège de l'avoir dans notre équipe.»Ensuite, la Pulga a analysé comment le Barça évolué depuis cette époque. «Nous avons un peu changé. Aujourd'hui, nous pratiquons un football un peu plus vertical. Évidemment, nous avons toujours conservé cette volonté d'avoir la possession du ballon.

C'est notre marque de fabrique et notre priorité. Nous voulons contrôler le jeu et avoir le ballon le plus possible, mais nous avons ajouté à cela la volonté d'aller devant le but adverse en moins de touches de balle.

Avant, c'était plus élaboré, mais nous mettions plus de temps à arriver dans la surface adverse.» Des changements qui touchent également le plan personnel. «Avec le temps, on évolue sur le terrain et en dehors. Les circonstances changent, et on s'adapte. Cela dit, je crois que tout en maintenant mon fond de jeu, j'ai ajouté des qualités à mon football au cours de ces années.»Enfin, Leo Messi a rappelé l'importance de ce genre de tournois, toujours précieuse pour les Blaugrana. «Nous savons ce que signifie le Mondial des Clubs et pour nous, il s'agit de gagner un autre titre. Ces compétitions gagnées laissent des traces indélébiles dans l'histoire du club. C'est quelque chose de très important.»

COUPE D'ALGÉRIE (1/32E DE FINALE) CS CONSTANTINE :

# Meghni pressenti pour faire son retour contre le MC El Eulma

**L'ANCIEN** international algérien du CS Constantine, Mourad Meghni, est pressenti pour effectuer son retour à la compétition après près de deux mois d'absence, à l'occasion du match en déplacement de son équipe contre le MC El Eulma, samedi dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie. Meghni, qui joue sa première saison en Algérie, a récupéré de sa blessure et devrait être apte pour le rendez-vous en question, a appris l'APS auprès du staff technique du club phare de l'Est algérien. Le milieu offensif, victime de blessures à répétition depuis 2010, n'a plus joué avec le CSC depuis le match à domicile contre l'USM Blida, le 22 octobre dernier. Engagé par le club constantinois l'été dernier alors que le joueur était resté inactif pendant deux saisons, Meghni a fait, jusque-là, de ares apparitions avec l'effectif des ''Sanafis''. Malgré cela, le nouvel entraîneur du ''Chabab'', le franco-portugais, Didier Gomes, mise énormément, selon ses dires, sur un retour au premier plan de l'ancien international algérien en vue de la deuxième partie de la saison, surtout que le CSC est premier relégable avant une journée de la fin de la phase aller

## FC PORTO : ET DE QUATRE POUR BRAHIMI

**L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN,** Yacine Brahimi a inscrit son quatrième but cette saison en championnat de première division portugaise de football lors du match non terminé de son équipe le FC Porto sur le terrain de Nacional, dimanche soir dans le cadre de la 13e journée. Brahimi a donné l'avantage à sa formation à la 14e minute (2-1), un avantage préservé par les ''Dragons'' jusqu'à l'arrêt de la rencontre avant quelques minutes du coup de sifflet final à cause des mauvaises conditions climatiques.

## SPORTING TOUJOURS INTRAITABLE, SLIMANI INSCRIT SON 8E BUT

**L'INTERNATIONAL** algérien, Islam Slimani, a inscrit son huitième but en championnat de première division portugaise de football lors de la victoire à domicile de son équipe, Sporting Lisbonne face à Moreirense (3-1), dimanche soir dans le cadre de la 13e journée. Slimani a scellé le sort de la rencontre en marquant le troisième but de sa formation à la 58e grâce à un penalty transmis en deux temps. Le meilleur goleador actuellement de la sélection algérienne (20 buts) reste toutefois deuxième au classement des buteurs du championnat. Il est devancé de trois réalisations par Jonas de Benfica. Le Sporting, quant à lui, est toujours premier avec 35 points devant le FC Porto, qui en compte 30 mais avec un match en moins

## L'ENTRAÎNEUR DE SPORTING LISBONNE SOUTIENT SLIMANI DANS LA COURSE AU TITRE DE MEILLEUR BUTEUR

**L'ENTRAÎNEUR** de Sporting Lisbonne, Jorge Jesus, a indiqué qu'il avait désigné son international algérien, Islam Slimani, pour tirer le penalty accordé à son équipe face au Moreirense (victoire 3-1), dimanche «afin d'augmenter les chances» du joueur dans la course au trophée de meilleur buteur du championnat portugais. «Slimani n'est pas mon premier choix pour tirer les penalties, mais comme l'équipe menait par deux buts à zéro, et que le joueur est en course pour le titre de meilleur buteur du championnat, je l'ai désigné pour tirer ce coup de sentence, tout en sachant qu'il n'était pas un spécialiste en la matière», a déclaré le coach de Sporting à la presse à l'issue de la rencontre. L'attaquant algérien a inscrit le penalty accordé à son équipe à la 58e minute en deux temps. Il porte à huit son capital but, et se hisse à la deuxième place au classement des buteurs que domine le Brésilien de Benfica Jonas Gonçalves Oliveira (11 buts). Pour sa part, Sporting est toujours leader avec 35 points, devançant de cinq unités son dauphin le FC Porto, qui compte néanmoins un matchen moins.

## PREMIÈRE APPARITION OFFICIELLE DE CHENIHI AVEC LE CLUB AFRICAIN

**L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN,** Brahim Chenihi, absent des terrains depuis la fin de la saison passée à cause d'une blessure, a fait sa première apparition officielle avec le Club africain de Tunis, battu sur le terrain de l'ES Sahel (1-0) dimanche en match retard comptant pour la 4e journée du championnat de première division tunisienne de football.

## UN BRAQUAGE POUR DES PIÈCES DE 1 ET 2 CENTIMES



**UN BIEN** maigre butin pour un braquage. Deux individus sont repartis ce samedi d'un supermarché de Villeurbanne, près de Lyon (Rhône), avec des rouleaux de pièces de 1 et 2 centimes, a-t-on appris de source policière, confirmant une information du Progrès.
Les deux malfrats encagoulés et armés d'une arme de poing ont fait irruption dans la matinée au Carrefour Contact de la ville et ont menacé les employés.
Ils sont ensuite allés dans la salle des coffres et se sont servis de rouleaux de pièces. Venus les mains vides, ils se sont emparés du sac à main d'une employée pour transporter leur lourde cargaison, qui ne contenait que de la petite monnaie : des pièces de 1 et 2 centimes.
Le préjudice est estimé à « quelques centaines d'euros », selon la police qui a ouvert une enquête.
Les deux hommes sont actuellement en fuite.

## IL RETROUVE SON FAUTEUIL ROULANT GRÂCE À FACEBOOK



**IL EST PASSÉ** de la colère au soulagement. Thierry Pierre, Nazairien de 54 ans, atteint de la maladie de Charcot (maladie neurologique) depuis plusieurs années, a vécu un dimanche angoissant. Ce jour-là, alors qu'il est dans son jardin pour cueillir des herbes aromatiques, il se rend compte que la porte de son petit cabanon est entrouverte. Il découvre alors qu'une perceuse mais surtout son fauteuil roulant électrique ont été volés, racontent ce mercredi, Presse Océan et Ouest-France. « Ce fauteuil, c'est mes jambes », explique-t-il dans Ouest-France.
Aidé par ses femmes et ses filles, Thierry Pierre, qui a porté plainte, décide de lancer un appel à l'aide sur Facebook. L'avis de recherche se propage très vite sur le réseau social. A tel point que vers 17 h, le jour même du vol, un homme signale qu'il a aperçu un fauteuil à quelques centaines de mètres du domicile de Thierry. Ce dernier se rend sur les lieux et reconnaît son fauteuil roulant électrique, laissé en bon état par les malfaiteurs.

# Le saviez-vous

## LES PREMIÈRES VOITURES ÉLECTRIQUES ONT ÉTÉ INVENTÉES DANS LES ANNÉES 1830 !



On ne connaît pas exactement qui a été le premier à inventer la voiture électrique, plusieurs inventeurs à cette époque-là ont essayé de concevoir des véhicules électriques et certains ont réussi à le faire.
En 1828, le hongrois Ányos Jedlik a inventé un modèle de voiture à petite échelle alimenté par un moteur électrique qu'il a conçu. Entre 1832 et 1839 (l'année exacte est incertaine), l'écossais Robert Anderson a inventé une voiture à propulsion électrique.
En 1835, une autre voiture électrique à petite échelle a été conçue par le professeur Stratingh de Groningen, Pays-Bas, et construite par son assistant Christopher Becker.
À la même année, Thomas Davenport, un forgeron américain, a lui aussi construit une voiture électrique à petite échelle. Davenport est aussi connu pour être l'inventeur du premier moteur électrique à courant continu utilisable industriellement.

## Un médecin généraliste trouve son successeur sur Facebook



**LE DOCTEUR PIERRE BLANDEAU** va pouvoir prendre sa retraite et dormir tranquille. Après 37 ans de carrière, il a fini par trouver un médecin généraliste pour reprendre son cabinet et les 1.200 patients qu'il a suivis à La Garnache, dans le nord-ouest de la Vendée. Ce, après un an et demi de recherches et un appel inattendu qu'il a lancé sur le réseau social Facebook pour trouver son successeur.
Le message que le praticien poste sur Facebook en mai dernier est partagé près de 10.000 fois par les internautes, émus. Et inquiets : face à la pénurie des médecins généralistes, dont le nombre continue de baisser en France, certains de ces praticiens optent même pour le speed dating pour trouver leur remplaçant.
L'option des réseaux sociaux choisie par ce docteur fait rapidement écho. Les offres affluent dès l'été.
« J'avais entendu parler de Pierre Blandeau par le bouche-à-oreille. J'ai lu son message sur Facebook. Et, un jour, je l'ai vu raconter son histoire à la télé », raconte-t-elle à Ouest France. C'est le déclic : la Nantaise appelle le médecin, avec qui le courant passe et l'affaire est conclue.
Pierre Blandeau, qui accompagne son successeur depuis fin octobre, prendra officiellement sa retraite le 31 décembre prochain.

## NON, LE BARON DE LA DROGUE EL CHAPO N'A PAS DÉCLARÉ LA GUERRE À DAESH



**LA NOUVELLE** a fait le tour du monde. Cette semaine, les médias annonçaient que le narcotrafiquant mexicain Joaquin «El Chapo» Guzman avait envoyé un mail de menaces et injurieux à l'encontre d'Abu Bakr al-Baghdadi, l'un des leaders de Daesh. Ce, après qu'il aurait appris qu'une grosse cargaison de drogue avait été réduite à néant par les djihadistes du groupe terroriste. L'histoire est captivante, certes. Elle est cependant entièrement fausse.
«Vous n'êtes pas des soldats [...] Vous n'êtes rien qu'une bande de petites s***pes. Votre Dieu ne pourra pas vous sauver de la véritable terreur que mes hommes vous feront subir si vous continuez à menacer mes opérations. Mes hommes vont vous détruire», aurait juré le baron, patron du cartel Sinaloa, dont la filière se serait récemment ancrée au Proche-Orient. Ces déclarations au calife de l'organisation de l'Etat islamique ne sont qu'un hoax, énorme.
C'est le Washington Post qui a révélé la supercherie, ce week-end. Le journal américain est remonté jusqu'à la source de ce soi-disant courriel prétendument intercepté puis publié sur le site Cartel Blog cette semaine. En fait, le même texte était déjà paru, fin novembre, sur un autre site, Thug Life Videos, parodique celui-là. Le site Snopes, spécialiste du faux sur le Web, avait alors retrouvé le véritable auteur de ces écrits, purement fictifs. C'est le blogueur Steve Charnock et non le baron El Chapo, qui est à l'origine de cette lettre, «satirique» et voulue comme telle, a-t-il expliqué.

## LA RUSSIE VEUT CONSTRUIRE UNE AUTOROUTE RELIANT PARIS À NEW YORK



**LE PROJET PARAÎT** insensé mais il est pourtant bien réel: Vladimir Iakounine, patron des chemins de fer russes et proche de Vladimir Poutine, souhaite faire construire une autoroute géante de 20.000 km reliant Paris à New York.
Le projet, baptisé Trans-Eurasian Belt Development (TEPR), prévoit de traverser l'Europe de l'Est, la Russie (et donc la Sibérie), l'Alaska, le Canada et enfin le reste des États-Unis. Deux idées sont actuellement à l'étude pour traverser le détroit de Bering, long de 88 kilomètres: un pont ou un tunnel sous-marin. 160 heures (soit environ 7 jours) à une vitesse moyenne de 130 km/h seront nécessaires pour faire le trajet entier.
Le coût de ce projet faramineux est estimé à "plusieurs centaines de milliards". "Mais les retombées économiques seront si immenses qu'elles couvriront largement l'investissement", conclut Vladimir Iakounine, qui a déjà présenté son projet "inter-étatique et inter-civilisationnel" à l'Académie des Sciences de Moscou.

# Après la baisse des ventes de ses smartphones Samsung se lance sur les biocapteurs

***Samsung Electronics, qui a un bureau à Alger, commercialisera des biocapteurs pour les montres intelligentes au début de 2016 tout en disant, lors du forum des investisseurs 2015- qui s'est déroulé à Singapour, que pour son activité semi-conducteurs de la prochaine génération, il va se concentrer sur les biocapteurs, les capteurs d'images, et le SOC – système mobile sur puce-. L'industrie des biocapteurs est en pleine croissance.***



Le marché comporte quatre segments : médical, environnemental, agroalimentaire et militaire. Mais, aujourd'hui, ce sont les applications dans le domaine médical qui sont majoritaires dont pratiquement 90% des ventes correspondent à celles de biocapteurs détectant le glucose et donc le diabète. Dans le domaine agroalimentaire, le marché le plus important se situe aux Etats-Unis essentiellement dans le domaine de la détection des pathogènes, les champignons et levures ainsi que les coliformes et E. coli. On estime à près de 100 millions de tests de détection des pathogènes qui ont été effectués aux Etats-Unis et ce chiffre ne cesse d'augmenter comparativement à 2005 où il avait atteint les 34 millions de tests. De plus, Samsung va également élargir ses recherches sur les capteurs d'images pour d'autres domaines tels que les véhicules, les robot-aspirateurs et d'autres, et pas seulement sur les terminaux mobiles. «Dans les véhicules, il y a au moins 15 capteurs d'images intérieurs et extérieurs en même temps sur un véhicule», nous avait dit Belgacem Haba, lors de notre visite en ses locaux à la Silicone Valley pour la présentation de la camera ultra-plate. Dans de nombreuses voitures, la caméra de recul a relégué au second plan le rétroviseur. Plus important encore, ces caméras, qui deviennent intelligentes sont maintenant capables d'apprendre à reconnaître les choses comme des visages humains et des animaux. Et ce n'est pas tout, de plus en plus, les caméras dans les automobiles peuvent prévenir des tragédies. En effet, elles peuvent être également utilisées à l'intérieur des véhicules pour avertir le conducteur qu'il a des comportements et des mouvements d'un sommeil proche qui est un cas grave de catastrophe. De plus, les cabinets d'analystes estiment que près d'un demi-milliard images est partagé via les sites de médias sociaux tous les jours.Le domaine de l'imagerie informatique commence tout juste à décoller. Le niveau d'innovation dans les technologies d'imagerie photo et des applications de la caméra est sans aucun doute un domaine extrêmement rentable et qui sera de plus en plus accessible aux masses. La caméra sera le prochain invité dans nos maisons comme le confirme de nombreuses et récentes études. Un autre point crucial est l'aptitude à développer des méthodes pour la production en masse et à produire du matériel biologique en grande de quantité. Les biocapteurs doivent également être conçus de sorte à pouvoir être intégrés à d'autres systèmes analytiques pour réaliser des analyses multiples.Le secteur de la santé connaît de nombreux changements ces dernières années grâce aux nouvelles technologies et les IoT. Avec l'arrivée de nouveaux outils de suivi des patients, nous allons assister à une véritable évolution des soins médicaux prodigués aux patients surtout avec le développement de biocapteurs portables sans fil, de petites tailles, puissantes et capables de capturer et d'envoyer vers votre médecin des mesures biométriques.

## IPHONE 7 : APPLE CHERCHERAIT LA FINESSE À TOUT PRIX




**APPLE** s'allierait exclusivement au constructeur TSMC pour la fabrication de son processeur A10. Une alliance qui lui permettrait de bénéficier de l'expertise du Taïwanais dans la fabrication de composants très fins.
Si Apple a toujours su faire référence en matière de design, la firme de Cupertino le doit en grande partie à la finesse de ses produits. Que ce soit en matière d'ordinateurs portables, de smartphones ou de tablettes, Apple est toujours parvenu à proposer des appareils de plus en plus fins au point d'en faire un argument commercial à part entière. Une recherche de la finesse qui devrait logiquement se perpétuer pour la sortie de l'iPhone 7.

***Le fin du fin, c'est l'iPhone 7 ?***

C'est Ewan Spencer, contributeur pour le site web de Forbes qui a eu vent de quelques rumeurs concernant les méthodes de fabrication et les composants du futur iPhone 7. La firme de Cupertino devrait faire appel à un fournisseur exclusif pour son processeur A10 en la personne de TSMC.
Le fabricant taïwanais utiliserait une toute nouvelle technologie baptisée « Integrated Fan Out » (InFO) qui permettrait de bâtir des composants beaucoup plus fins et donc, réduire la place occupée dans le châssis du téléphone. Grâce à InFO, Apple lèverait un nouvel obstacle dans sa course à la finesse.

**D'autres indices concordants dans ce sens**

Cet accord entre Apple et TSMC pour la fabrication d'un processeur A10 plus fin que la génération précédente n'est pas le seul indice qui indique que l'iPhone 7 pourrait être d'une finesse inégalée. Il y a quelque temps, nous vous parlions de l'intention d'Apple d'abandonner la prise jack de ses téléphones. Une prise audio qui, là encore, limite la possibilité d'affiner le téléphone de par son format standard. Apple fera donc le choix du Bluetooth pour connecter les écouteurs de l'iPhone 7.

# Conférence mondiale des radiocommunications de 2015: Un traité pour la 5G

**«LA CONFÉRENCE** mondiale des radiocommunications de 2015 permettra de définir des manières nouvelles et plus efficaces de réglementer les services et applications de radiocommunication», a déclaré le Secrétaire général de l'UIT, Houlin Zhao, lors de la cerémonie d'ouverture du CMT-15. «Dans un monde où les radiocommunications jouent un rôle de plus en plus important pour connecter les personnes, je suis convaincu que les résultats de la Conférence contribueront à rendre le monde meilleur pour tous.»
A Genève, l'histoire de l'Internet est en train de s'écrire et de se décider à la Conférence mondiale des radiocommunications dont les travaux déboucheront sur un document ayant valeur de traité mondial. L'UIT –Union internationale des Télécommunication- va toucher le règlement des radiocommunications, traité international régissant l'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et des orbites de satellites géostationnaires et non géostationnaires. Un grand bouleversement va se produire surtout avec le développement exponentiel de la téléphonie mobile et de l'Internet mobile. Qui parle de radio entraine nécessairement les fréquences ou plus spécialement le spectre des fréquences et sa gestion mais aussi les orbites des satellites à l'échelle mondiale et sa ou ses règlementations. Quatre thèmes semblent attirer ce CMT-15. La 5G en vedette où une approbation d'une Résolution sur les IMT-2020 –nom barbare de la 5G- est demandé et cela ouvre la voie aux systèmes mobiles 5G. La définition du groupe IMT-2020 permet également de préparer toutes les étapes de certification et validation d'un standard 5G qui devra être finalisé d'ici 2020 et répondre aux besoins croissants en matière de communications mais aussi au nouveau contexte des capteurs et de l'Internet des objets. Dénommé AR-15, cette résolution va établir les principes et processus nécessaires au développement des IMT-2020 – systèmes mobiles 5G de la prochaine génération – dans le prolongement de la série de normes existantes de l'UIT IMT-2000 et IMT évoluées, sur lesquelles reposent tous les systèmes mobiles actuels 3G et 4G. La 5G, qui devraient être disponibles dès 2020, ouvriront la voie à de nouveaux modèles de connectivité pour les systèmes hertziens large bande mobiles. Ils pourront par exemple prendre en charge des services vidéo ultra-haute définition et des applications en temps réel à faible temps de latence, ainsi qu'assurer le développement constant de l'Internet des objets. L'autre domaine qui pointe du nez et qui nécessite de la réglementation international est bien entendu les IoT -L'Internet des objets – . L'UIT, avec la pression des fabricants, veut élaborer des normes pour le développement des technologies IoT et de leurs applications, y compris les réseaux de machine à machine (M2M), les villes intelligentes et les réseaux de capteurs ubiquitaires.Avant de parler de l'internet des objets, faisons un tour du côté de l'objet connecté. L'appellation d'objet connecté couvre surtout les objets dotés de capteurs qui génèrent des volumes de données modestes. Ce sont souvent des capteurs qui mesurent quelques grandeurs : une température, un niveau d'humidité, un niveau d'éclairage, un niveau sonore, etc. La promesse des objets connectés consiste souvent en la capacité à capter des données pour pas cher ! Donc, des capteurs pas chers, si possible auto-alimentés, ou quand ils sont sur batterie, avec une autonomie de plusieurs années. Les objets connectés peuvent être en route à période régulière pour transmettre leurs données et en veille sinon. Les réseaux les connectant doivent suivre la promesse du "pas cher" pour que l'ensemble soit cohérent. l'Internet des objets (IoT), lui, repose sur la connectivité et les fonctionnalités rendues possibles par les réseaux de radiocommunication. De plus, le nombre d'application IoT croit et cela nécessitera une amélioration du débit de transmission, de la connectivité des dispositifs et donc une réglementation et des normes mondiaux. Le troisième thème a trait au Satellites de petite taille. L'augmentation du nombre de satellites de petite taille (dont la masse est inférieure à 100 kg), y compris ceux désignés par les termes de nanosatellites (dont la masse est, en règle générale, comprise entre 1 et 10 kg) et de picosatellites (dont la masse est habituellement comprise entre 0,1 et 1 kg), sont les nouveaux venus sur le marché. Les satellites de petites tailles offre aux pays qui s'engagent dans le secteur spatial, un moyen d'accéder aux ressources orbitales à des conditions financièrement abordables. Et comme il y en a beaucoup, l'UIT a décidé d'élaborer des textes, Recommandations normes.Le dernier thème, quant à lui a trait à l'accessibilité pour satisfaire et protéger les besoins des personnes handicapées.Enfin, le CMT-15 se tient du 2 au 27 novembre devant presque 3000 invités. **S:**

Questions ? Réponses !

## DÉCALAGE HORAIRE : COMMENT RÉCUPÉRER ?



Si vous avez décidé de partir loin cet été, vous devrez sans doute prendre l'avion. Et inévitablement, vous serez confronté aux effets du décalage horaire, le fameux « jet lag ». Si vous partez vers l'est votre journée sera raccourcie, mais vers l'ouest elle va s'allonger...
Le décalage horaire, le fameux « jet lag » peut vous gâcher les vacances, ou le retour !

**Les effets du « jet lag »**

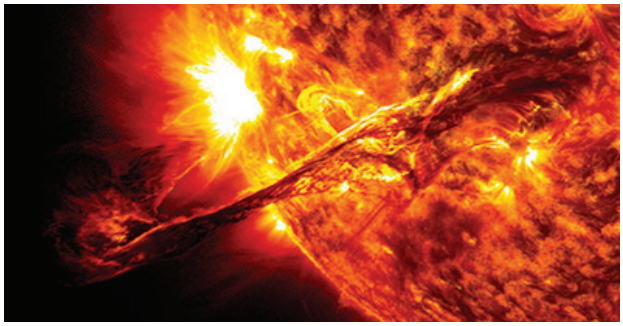
Envies irrépressibles de dormir pendant la journée, réveil intempestif au petit matin voire en pleine nuit… C'est à partir de 3 heures de décalage que ces effets se feront sentir. Quelques conseils pour ne pas gâcher la fête.

**Conseils pour éviter les effets du décalage horaire**

• Quelques jours avant le départ, vous pouvez essayer de vous adapter à la nouvelle heure. Si votre voyage est prévu vers l'est, essayez de vous lever et de vous coucher plus tôt. Si vous partez vers l'ouest, vous ferez naturellement l'inverse. La méthode est très efficace… pour ceux qui y parviennent ! Même si ce n'est pas évident, efforcez-vous de bien dormir la nuit précédant le voyage.
• Privilégiez les vols de jour : vous éviterez ainsi de perdre des heures de sommeil. Si vous voyagez de nuit, essayez de dormir. Cela implique d'éviter le café, l'alcool et les repas trop copieux.
• Dès votre arrivée, adoptez les horaires et le rythme de vie du pays visité. Essayez de ne dormir que la nuit, et de rester éveillé durant la journée. Cela implique, au moins au début, d'éviter les siestes… Ce serait le meilleur moyen d'être réveillé à 4h du matin la nuit suivante. Prenez vos repas aux heures appropriées… et même si ce sont les vacances, modérez votre consommation d'alcool. Si vous le pouvez, évitez les réunions ou les activités « exigeantes » pendant au moins 24 heures. Si vous ne partez que quelques jours, vous ne parviendrez pas à « récupérer » à 100 % donc prévoyez du temps au retour, pour reprendre les heures de sommeil que vous aurez perdues.

# Le Soleil pourrait produire des éruptions mille fois plus puissantes

***Les éruptions de notre Soleil et les superéruptions se déroulant sur une autre étoile (KIC 9655129) pourraient bien avoir plus de points communs que prévu. Les processus à l'origine seraient en effet les mêmes. Si des superéruptions venaient à se produire sur notre Soleil, elles pourraient être mille fois plus puissantes que les éruptions les plus redoutables jamais enregistrées et, bien sûr, elles seraient dévastatrices pour notre monde, dépendant des réseaux électriques et des satellites.***



Grâce aux satellites d'observation solaire en continu Soho (qui vient de fêter ses 20 ans), Hinode, Stereo A et B et SDO, nous sommes passés depuis la fin du XXe siècle d'un astre du jour en apparence statique à une étoile dynamique, animée d'éruptions solaires et d'éjections de masse coronale (CME) qui, parfois, peuvent être dévastatrices. En juillet 2012, par exemple, notre planète a échappé de justesse à un intense flux de protons qui, s'est inquiétée la Nasa, aurait pu causer des dégâts matériels en chaîne très importants dans le monde entier, étant donné notre dépendance croissante aux réseaux électriques et aux services rendus par les satellites. Trois ans après, nous n'en serions sans doute pas encore remis, selon une étude. Le coût total de ce type d'évènements a été estimé à quelque 2.000 milliards de dollars. C'est pourquoi prévoir les sursauts d'activité qui peuvent affecter la magnétosphère terrestre deux à trois jours plus tard est devenu un enjeu pris très au sérieux par de nombreux pays, les États-Unis en tête. Le satellite DSCOVR envoyé sur le point de Lagrange n° 1, entre la Terre et le Soleil, a justement pour première mission de nous avertir en priorité d'une éventuelle bourrasque de plasma se précipitant dans notre direction, outre d'observer en permanence la face éclairée de notre biosphère et ses changements.
Comme on vient de le voir, les CME peuvent être redoutables et de grosses voire de très grosses éruptions solaires, dont l'énergie ne serait pas équivalente à des bombes de 100 millions de mégatonnes mais plutôt de 100 milliards de mégatonnes, pourraient avoir lieu… Certes, rien de tel n'a été observé dans l'histoire moderne mais trois chercheurs de l'université de Warwick estiment dans un article publié dans The Astrophysical Journal Letters que cela pourrait se produire à l'instar des superéruptions qu'ils ont étudiées sur l'étoile KIC 9655129. « Heureusement, il est extrêmement peu probable que les conditions nécessaires à une superéruption se produisent sur le Soleil », rassure Chloë Pugh du Centre for Fusion, Space and Astrophysics, de l'université de Warwick (Royaume-Uni), qui a dirigé ces recherches en se basant sur les observations précédentes de l'activité solaire.

***Superéruptions stellaires et éruptions solaires : une même physique ?***

Mais est-ce la même physique sous-jacente qui se cache derrière les superéruptions de l'étoile KIC 9655129 et les éruptions du Soleil ? KIC 9655129 (à ne pas confondre avec KIC 8462852) est une étoile affichant des baisses de luminosité étudiées par Kepler, satellite qui recherche des exoplanètes lorsqu'elles passent devant l'étoile. Pour cette binaire à éclipse, les changements de luminosité n'indiquent pas de petits compagnons planétaires ; ils sont directement imputables à ses puissantes éruptions. Puisqu'il n'est pas rare d'en observer sur des étoiles qui ressemblent à la nôtre, l'équipe qui s'y est intéressée de très près s'est donc demandée si la physique qui sous-tend ces phénomènes est la même que pour les éruptions de notre Soleil.
Chloë Pugh fait référence à la sismologie coronale qui étudie le comportement du plasma dans la couronne solaire d'autres étoiles avec l'aide de la magnétohydrodynamique (MHD). « Les éruptions solaires couramment observées consistent en une série d'impulsions qui se produisent régulièrement, explique-t-elle. Souvent, ces pulsations ressemblent à des vagues, avec une longueur d'onde relative aux diverses propriétés de la région de l'étoile qui produit l'éruption ». Certaines superposent et accumulent plusieurs vagues, ce qui se traduit par une périodicité visible dans les superéruptions, ce qui est plutôt en accord avec ce que produisent les éruptions, plus modestes, de notre Soleil.
En analysant les courbes de luminosité de KIC 9655129 qui montent en flèche, les chercheurs ont pu voir des petits pics tout le long de la pente descendante. Des pulsations quasi périodiques ou QPP (Quasi-Periodic Pulsations). Deux périodicités ont été mises en évidence avec confiance via des « techniques appelées analyse des vaguelettes et la modélisation de Monte-Carlo afin d'évaluer la périodicité et la signification statistique de ces QPP. 78 mn et 32 mn respectivement, indique Anne-Marie Broomhall, coauteure de l'article.
Les propriétés des périodicités, comme leurs temps de décroissance, impliquent qu'elles sont indépendantes ». La seule explication possible est que ces pulsations sont créées par des oscillations magnétohydrodynamique, phénomène régulièrement observé pour les éruptions solaires.

# De nouveaux cas de grippe aviaire dans le Sud-Ouest de la france

**DOUZE NOUVEAUX** foyers de grippe aviaire ont été détectés dans quatre départements du Sud-Ouest de la France. Une situation préoccupante pour la santé animale, qui nécessite des mesures de précaution : abattage des animaux, installation de zones de surveillance.
La grippe aviaire, ou influenza aviaire, est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse et mortelle, qui touche des oiseaux domestiques ou sauvages. Les oiseaux migrateurs peuvent contribuer à diffuser ces virus qui atteignent les animaux d'élevage. Parfois, les virus peuvent se transmettre à d'autres espèces animales (comme le porc), voire à l'Homme, dans des cas très rares.
Selon un communiqué du ministère de l'agriculture en date du 10 décembre 2015, douze foyers d'influenza aviaire ont été détectés en France, dans quatre départements différents du Sud-Ouest : sept en Dordogne, trois dans les Landes, un en Haute-Vienne et un dans le Gers. Les élevages de volailles touchés concernent des poules, des poulets, des chapons, des canards, des oies, des pintades.
Les souches virales correspondent à un influenza aviaire hautement pathogène, mais elles ne sont pas toutes identiques, puisque des virus H5N1, H5N2 et H5N9 ont été identifiés. D'après l'Anses, il ne s'agit que de souches européennes et non de souches asiatiques. Les virus hautement pathogènes entraînent des taux de mortalité particulièrement élevés chez les volailles.

**Le virus de l'influenza aviaire se transmet rarement à l'Homme**

Pour lutter contre l'influenza aviaire, plusieurs mesures de protection sont prises. Lorsqu'il ne s'agit que de soupçons, l'élevage est placé sous surveillance. Mais si la présence du virus est confirmée, il faut abattre toutes les volailles, désinfecter l'exploitation et installer une zone de protection dans un rayon de 3 km alentour. Une zone de surveillance est créée à 10 km autour de l'exploitation. Ces nouveaux cas de grippe aviaire auront des conséquences économiques car différents pays, comme le Japon, ont décidé de fermer leurs frontières aux produits avicoles français. Or le Japon est un client majeur du foie gras français. De surcroît, le ministère précise que le virus ne peut pas se transmettre à l'Homme en consommant des volailles, des œufs ou du foie gras.



Si la plupart des virus aviaires n'infectent pas notre espèce, certaines souches H5N1 et H7N9 ont causé des infections humaines, comme le rappelle l'OMS sur son site Internet. Les cas d'infections humaines avec des virus H5N1 et H7N9 étaient liés à des contacts avec des oiseaux contaminés. Le sous-type H5N1 avait provoqué une vaste épidémie animale (épizootie) au niveau mondial en 2003 et 2004. Des cas d'infections humaines avec le virus H7N9 ont été relevés en Asie en 2013.

POLLUTION DE OUED EL-HARRACH

# Menace de fermeture des usines responsables

*Les pouvoirs publics font part de leur intention de sévir contre les «gros» pollueurs. Ils sont au nombre de 85 dans la capitale seulement.*



Le directeur des ressources en eau de la wilaya d'Alger, a adressé des mises en demeures à plusieurs unités industrielles de la capitale qui continuent de déverser leurs «déchets» dans l'Oued El Harrach et le lac de Reghaia.
D'autres missives, indique-t-on, vont leurs être adressées prochainement.
Ces unités industrielles sont sommées de se doter de mini stations d'épuration. Dans le cas où leurs responsables ne mettent pas en application ces mesures, des sanctions, peuvant aller jusqu'à la fermeture, seront prises. Les usines visés sont implantés dans les zones industrielles de Baba Ali, El-Harrach, Oued S'mar, Baraki, Gué de Constantine et Beni H'midine.
Il existe 622 unités recensées qui déversent des déchets. Mais 573 d'entre elles ne nuisent pas à l'environnement. En revanche, il y a 85 usines dont les déchets sont dangereux. Et seuls 17 entreprises ont mis en place un système d'épuration de déchets. Ce qui signifie que 68 unités déversent des déchets polluants et nocifs pour l'environnement et ne disposent aucunement de stations ou systèmes d'épuration.
Signalons que les entreprises les plus polluantes se comptent parmi les fabricants du médicament, même si c'est les plus anciens qui sont concernés, les nouveaux ayant majoritairement opté pour des stations d'épurations, une cimenterie sise à El Harrach, des fabricants de cuir, qui utilisent des produits chimiques, ainsi que des entreprises ayant un grand parc automobiles (camions). Toutes ces sociétés déversent directement leurs déchets à l'Oued El Harrach ou le Lac de Reghaia pour celles qui sont situées à la zone industrielle de Rouiba. Ces rejets anarchiques entravent même l'opération d'assainissement de l'Oued El Harrach.

## L'ALGÉRIE, UN POLLUEUR QUI NE PRODUIT PRESQUE RIEN !



**L'ORGANISME** international "Global carbon project" a classé l'Algérie, dans son rapport réalisé au titre de l'année 2014, au 33ème rang des pays émetteurs de carbone au monde.
L'Algérie a ainsi émis 147 millions de tonnes (Mt) de $CO_2$, soit 0,41% des émissions mondiales, élevant son taux d'émission de 2,8% par rapport à l'année précédente. Les émissions du $CO_2$ en 2014, ont atteint 3,8 tonnes par habitant contre 3,7 tonnes en 2013.
Hormis le fait que ces chiffres soient totalement dérisoires (0,41% des émissions mondiales) comparé à ceux des grand pollueurs, ils attirent cependant l'attention, car ils sont révélateurs d'un certain nombre de défaillances dans le système économique algérien. Comment un pays comme l'Algérie, qui ne peut être considéré comme un pays industrialisé, peut-il enregistrer un tel score dans un classement de ce genre.
Ces chiffres, qui traduisent un paradoxe entre le taux de croissance et celui des émissions en carbone, reflètent les dérives d'une société de consommation qui, à défaut de polluer en produisant, pollue en consommant à un rythme effréné des énergies fossiles à bas prix.

# Europe : plus de transparence sur la pêche en eaux lointaines

**LA COMMISSION** a proposé, hier 10 décembre, un règlement révisé concernant 15.000 bateaux pêchant en dehors des eaux de l'Union. Un registre public de transparence et une meilleure identification des bateaux devraient permettre de lutter plus efficacement contre la pêche illicite.
La lutte conjointe de plusieurs ONG a porté ses fruits. Environmental Justice Foundation (EJF), Oceana, Pew charitable Trusts et WWF se sont battues pendant des années pour faire cesser le secret autour des activités de la flotte des pays membres en dehors des eaux européennes. Invoquant la convention d'Aarhus (sur l'accès à l'information et la participation du public en matière d'environnement), elles ont fini par obtenir la base de données des permis alloués pour la pêche lointaine -«ce que même le Parlement ne parvenait pas avoir», précise Maria José Cornax, directrice de la campagne pêche d'Oceana en Europe. Les ONG ont rendu publique cette base de données il y a peu, en lançant le site www.whofishesfar.org.
Bousculée, la Commission a proposé une révision du règlement de 2008 (CE n°1006/2008), relatif aux autorisations pour les activités de pêche, dont les normes s'appliquent sur tous les océans du globe mais que certains ne suivent pas une fois sortis des eaux de l'Union. Tout d'abord, le registre des bateaux pêchant au loin serait pour la première fois public, améliorant la transparence et facilitant ainsi la tâche de tous les acteurs, publics ou privés, qui luttent contre la pêche illicite (Etats, ONG…).



### Bateaux suivis à la trace

Ensuite, l'Union européenne propose une meilleure identification de ces bateaux en imposant les numéros de l'Organisation maritime internationale (OMI). Cela permettrait de contrer la pratique du «repavillonage»par laquelle un Etat membre, pour pouvoir pêcher hors quotas, troque son pavillon contre celui d'un Etat hors UE qui ne lutte pas contre la pêche illicite. Ces opérateurs «repavillonnent» ensuite leur navire dans l'UE pour bénéficier des accord d'accès et des subventions.

### Accords privés inclus

«Ces outils permettront à l'UE de mieux suivre les bateaux de sa flotte, [et elle] pourra ainsi décider de ne pas renouveler d'autorisation de pêche lointaine à un navire qui a déjà eu plusieurs amendes pour pêche illicite», explique Maria José Cornax. En outre, la Commission a décidé d'inclure dans le registre public les accords privés et d'affrètement que les entreprises européennes de pêche signent unilatéralement avec des Etats côtiers, principalement dans les pays en développement. Jusqu'à maintenant, elle n'avait aucun moyen de contrôle sur ces accords.
Cette proposition de révision permettrait de mettre le règlement relatif aux autorisations de pêche en conformité avec la législation stricte introduite par l'UE en 2010, pour restreindre la pêche illicite.
Celui-ci respecterait également la nouvelle politique commune de la pêche, concernant les pêcheries hors UE. La proposition devrait passer devant le parlement et le Conseil en 2016, pour une adoption et application en 2017. A terme, on peut espérer une meilleure traçabilité du poisson pour le grand public.

# Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)


## Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
**Tél : (0553).66.48.04**

## EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

Topographe retraité, ayant expérience de 36 ans VRD routes ou suivi de chantier cherche emploi dans ce domaine.
Tel : 0540.55.06.19

Homme ayant longue expérience dans le domaine bâtiment suivi de chantier ou chef de chantier cherche emploi dans ce domaine
Tel : 0551.40.95.83

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

Homme cherche emploi comme gardien ou autre équivalent. Libre de suite
Tél : 0551.40.95.83

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

J.H., 35 ans, superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale, privée ou étrangère.
Tél. : (0558) 39.96.59

Architecte, 5 ans d'expérience, maîtrise outil informatique, cherche emploi, étudie toute propositions.
Tél : (0550).50.95.89

Licencie en science commercial.OPT :Marketing+EN cours MBA Marketing management spé. PGSA
OPT : Marketing Management avec 02 ans d'exp.
Cherche emploi TEL :06 66 56 86 77

M. A/Ingénieur d'Etat en génie des procédés «Chimie industrielles» Expérience professionnelle : télé-conseiller (02 mois)Expérience : Chef de projet (département d'étude) pour les grands travaux hydrauliques (06 mois). Formation : diplôme en «Traitement des eaux potables ».
Tél. : (0796) 80.28.05 (0552) 39.30.02

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

J. F., 33 ans CMTC, 11 ans exp. Cherche emploi comme chef service finance et comptabilité maîtrise l'outil informatique, PC compt., PC paie, Intelix et Outlook.
Tél. (0554) 88.00.95.

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19


## Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

**Tél. (0553) 58.89.97**

## VEND

Appartement F4 5éme étage W. Alger, Dely Brahim (Ain Allah) prés de la Mairie, lotissement calme, avec acte 102 m2

**Tél : (0556).53.17.97**

## Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

**Tél. 0770 25 19 03**

## Location appartement

Loue F3 csb rez-de-chaussée Clôturé. Eau + gaz (Rouiba)

**Tel : 0554.12.31.44**

## A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

**Tél : 0772 73 24 72**

## Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

**Tél. (0661) 69.36.30**

## Achat livres d'occasion

Contacté : D. Merzak

**Mob : (0771).25.64.05/ (0662).69.52.88**

## Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

**Tél. (0661) 69.36.30**

## A VENDRE

Particulier vends fourgon frigorifique Master année 2014

**Tél: 0774.31.50.37**
**0542.28.01.25**

## Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

**Tél: (0560) 35.17.68**

## A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

**Tél : 0555 83 33 70**



LE JEUNE INDEPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net





www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

*****

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

*****

**Directeur de la Rédaction**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

*****

**IMPRESSION**
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

******

**FLASHAGE**
Centre, Est : LJI

******

**DIFFUSION**
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
pub@jeune-independant.net

**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**1 rue Pasteur, Alger**
**Tél. : 021 73 76 78**
**021 73 71 28**
**021 73 30 43**
**Fax : 021 73 95 59**

******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  **Mob. : (0662) 18.41.81**
  **Fax : (038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000 Tizi Ouzou
  **Tél. : (026) 22.95.62**
  **Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
  **Tél-Fax : (031) 66.32.64**
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
  **N° Tél : 034-12-66-21**
  **Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- Tipasa
  B.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  **Tél. : (024) 43.60.26**



**© 1990-2015**

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

## Les effets nefastes de la "chicha"



La pipe à eau ou la chicha, est un mode de tabagisme, venue des pays d'Orient, aromatisé, chauffé par du charbon, permet de fumer du tabac. Les fumeurs de narguilé, semblent avoir trouvé un charme à cette forme de tabagisme, sans avoir connaître ses effets nocifs.

**La chicha : est une élément toxique**

Les scientifiques ont montré que la composition du tabac pour narguilé, contient de goudron et de nicotine que dans 10 cigarettes.
Et pour un fumeur passif, rester à coté d'un narguilé pendant une heure équivaut à fumer 6 à 8 cigarettes.

**La Chicha : contre l'hygiène**

De plus, les conditions pour fumer ne sont pas des plus hygiéniques.
La chicha est une source qui permet la transmission de maladies, si on fume tous sur le même embout
Certains pays entrainent des loi anti tabac, certains lois interdisent, de consommer du tabac dans les lieux publics
mais cela n'empêchera pas la consommation privée. Mais consommer en étant informer des risques, après tout c'est vous qui voyez ! Cependant il faut rappeler que le tabac est responsable de 90% des cancers du poumon ainsi qu'un élément essentiel pour détruire la beauté de votre peau.

## Type de peau



**LA PEAU SÈCHE:** Peau le plus souvent fine et belle, sans pores dilatés, elle est source de tiraillement et d'inconfort. Les raisons de la sécheresse cutanée sont multiples. La couche cornée manque d'eau, le film hydrolipidique situé à la surface est trop fin et ne protège plus la peau, le sébum vient à manquer…

**LA PEAU GRASSE :** Son grain est plus épais, les pores sont dilatés et l'aspect général de la peau est terne, gras et luisant. Ce type de peau est propice aux boutons et aux points noirs et l'excès de sébum permanent provoque à long terme un épaississement de la couche cornée. Cette peau peut à la fois être grasse et manquer d'eau, c'est-à-dire être déshydratée.

**LA PEAU MIXTE :** Sèche là où les glandes sébacées sont rares (tempes, pommettes et maxillaires), elle devient grasse sur l'axe médian du visage (front, nez, et menton). Il est alors difficile de choisir ses cosmétiques.

**LA PEAU SENSIBLE :** 20 % des femmes ont un vrai problème de peau sensible et 40 % connaissent fréquemment tiraillements et inconfort. Sèches, grasses ou mixtes, toutes les peaux peuvent être sensibles. Cela se traduit par des rougeurs intempestives, des sensations de picotements et de brûlures.

## CONSEILS CONTRE LES MYCOSES



Les mycoses: Sont des champignons qui on le trouve entre les orteils, sur les ongles , dans les plis de la peau.
Conseils contre les mycoses de la peau et des ongles :
- séchez soigneusement tout le corps : les bras, le cou, les aisselles, l'intérieur des cuisses, entre les orteils...
- utilisez votre propre serviettes, les mycoses sont contagieuses
- le linge doit passer en machine à 60°.
-désinfectez le coupe-ongles ou les ciseaux avec l'alcool à 70°.
- nettoyez, chaque jour, le sol de votre salle de bains avec l'eau de Javel, et votre tapis de bains régulièrement en machine.
- choisissez un savon doux au pH neutre et des produits d'hygiène intime spécifiques.
- évitez Les douches vaginales, elles déséquilibrent la flore intérieure.
- Utilisez du papier toilette non parfumé et essuyez-vous d'avant en arrière (de la vulve vers l'anus) et non l'inverse.
- changez régulièrement de protection pendant les règles.
-changez et lavez quotidiennement vos sous-vêtements à 60°.

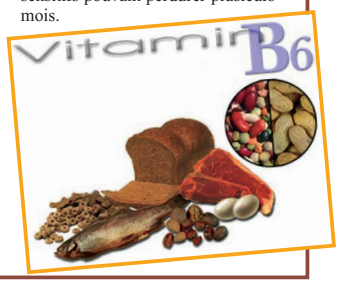
## lutter contre l'excès de cholestérol



Contre l'excès de cholestérol, dans un premier temps il faut opter pour une alimentation méditerranéenne : viande maigre, poissons gras (saumon, thon, maquereau, sardine….), fruits, légumes, céréales complètes, huile d'olive et ou Colza et faire 30 minutes d'exercice par jour.

## VITAMINE B6 :

On la trouve principalement dans la levure de bière et les germes de céréales, la viande, les abats, le poisson, les produits laitiers, le jaune d'œuf, les légumes verts et les fruits.
Sa carence est rarement d'origine alimentaire. Elle est plus souvent due à des médicaments (INH, hydralazine ; D pénicillamine).
Le besoin en vitamine B6 est accru par la grossesse, les œstraux-progestatifs et les régimes riches en protides, l'alcool.
A noter que cette vitamine réduit l'effet de certains médicaments antiparkinsoniens.
La symptomatologie carentielle se traduit par une dermite séborrhéique (peau grasse, irritée), une inflammation de la langue. On trouve aussi de la dépression, de la fatigue, des convulsions, des anémies.
Le surdosage engendre des troubles sensitifs pouvant perdurer plusieurs mois.




## ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE... ASTUCE...

**comment concerver le café le plus longtemps possible?**

Le café, moulu ou en grains, perd vite de son arôme s'il n'est pas conservé selon certaines règles.
Pour conserver tout l'arôme et le goût de votre café, versez-le dans une boîte métallique ou en plastique (mais qui ne doit pas être transparente) et de préférence dans votre réfrigérateur.

**Nettoyer la semelle du fer à repasser**

La semelle du fer à repasser s'encrasse vite, et laisse des traces sur les tissus.
Pour faire disparaitre ces traces:
■ Humidifier un linge
■ Saupoudrer le linge humidifié de sel fin afin de former une pâte
■ Frotter la semelle du feravec le linge.
■ Finir en passant un coton ou une eponge trempé de vinaigre blanc qui effacera les dernieres saletés.

**Comment enlever l'acidité dans vos sauces tomates**

Pour enlever l'acidité dans vos sauces tomates, ajouter 1/4 c. thé de bicarbonate de soude(soda à pâte) à la sauce pendant la cuisson.

**Traces de calcaire sur les faiences**

Pour enlever une tâche de calcaire sur les faiences:
■ Utiliser du vinaigre blanc pur.
■ Si la tâche de calcaire resiste, faire chauffer le vinaigre.
■Pour l'entretien, utiliser une pâte faite de bicarbonate de soude et de vinaigre, laisser agir puis essuyer et rincer.

## Riz gratiné aux légumes

**Ingrédients :**

■ 250g de riz
■ 1 sachet de safran
■ 1 tête d'ail
■ 1/4 cuillère à café de poivre noir
■ 1/2 cuillère à café de sel
■ 300g de viande hachée
■ 2 carottes coupées en dés
■ 100g de petits pois
■ 1 poivron coupé en dés
■ 1/2 bouquet de persil
■ 50g de beurre
■ 2 cuillères à soupe d'huile

**Préparation :**

■ Préparer la Dersa : piler l'ail avec le sel et le poivre noir et réservez.
■ Dans une casserole, faire bouillir l'eau, le sel et 2 cuillères à soupe d'huile. Ajouter le safran, remettre à bouillir puis verser le riz et laisser cuire pendant 20 minutes. Égoutter ensuite ce dernier et laisser à part.



■ Dans un plat beurré, verser le riz, mettre la carotte coupée en dés, ainsi que la viande hachée, les petits pois, le poivron coupé en dès, le persil coupé, le beurre, la Dersa, mélangez le tout puis ajouter un verre d'eau.
■ Enfourner à four moyen jusqu'à ce que la sauce soit complètement absorbée.

## M'hanecha

**Ingrédients :**

■ 21 feuilles de malsouka
■ 250 g de poudre d'amande
■ 500 g de sucre préparé en sirop
■ 125 g de beurre

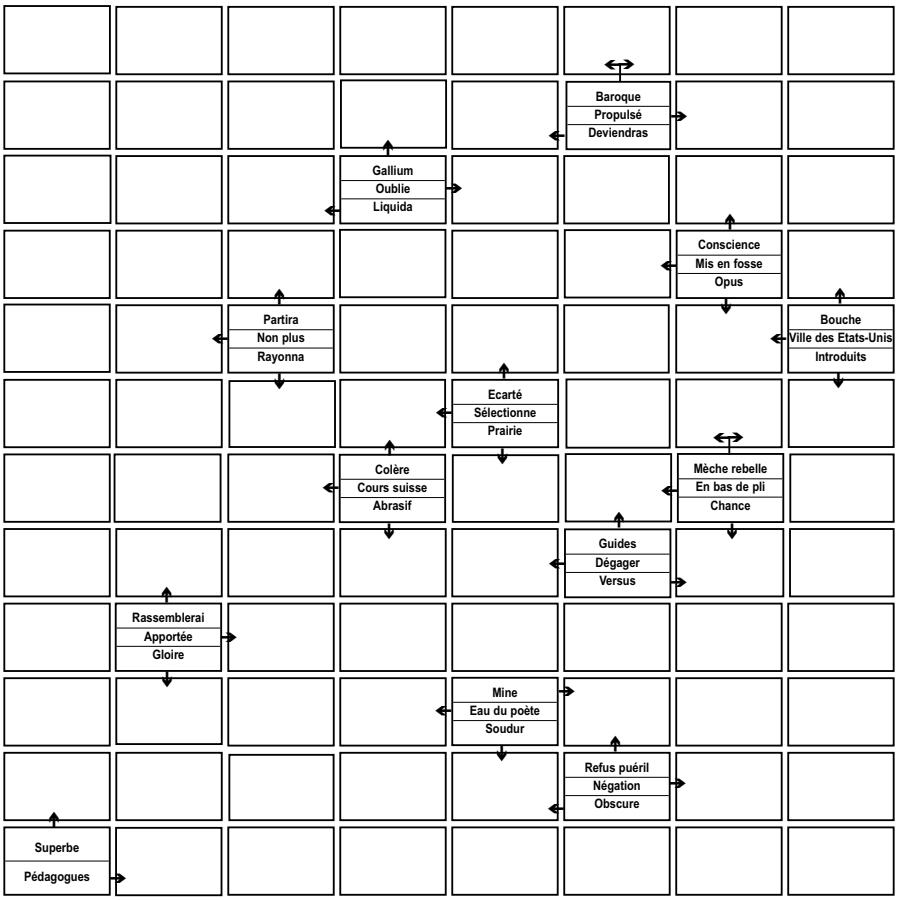
**Préparation :**

■ Mettre sur la table ou le marbre 3 feuilles de pâtes en faisant chevaucher l'une sur l'autre.
■ Verser en un tas continu la poudre d'amande, retourner le bord des feuilles de pâte sur la poudre continué à rouler afin d'obtenir un rouleau. Enrouler ce rouleau en spirale, reprendre la même opération et racoler les bouts des rouleaux, agrandir la spirale ainsi de suite jusqu'à épuisement de la pâte en prenant à la fin 4 feuilles à la fois au lieu de 3 et enfin 5 feuilles poser le serpentin obtenu dans un plateau beurré. Avec le beurre restant le parsemer de petits tas, faire cuire à four doux, retirer du four, laisser refroidir mettre dans une assiette à gâteau.



■ Saupoudre quelques amandes et servir.

## *Mots fléchés n° 1434*




## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1433

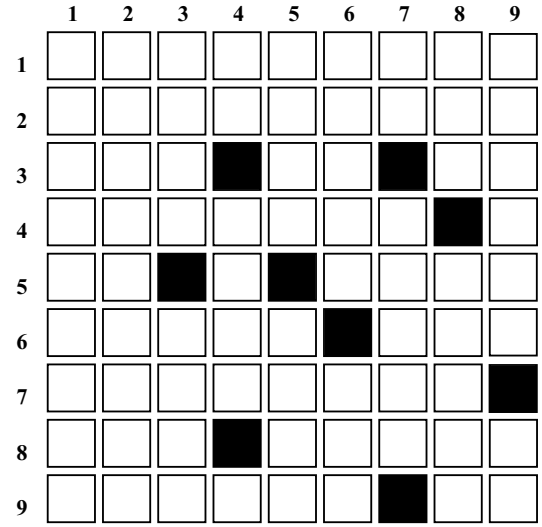
**Horizontalement**

PREVALUS
LAPAS - NA
AFIN - GIN
TIENNE - G
ES - AILE -
STRIE - RD
FOUS - ANE
OLE - ARES
RALAIT - I
M - LIE - GR
ETES - CLE
SA - ECRUS

**Verticalement**

PLATESFORMES
RAFISTOLA - TA
EPIE - RUELLE -
VANNAIS - AISE
AS - NIE - AIE - C
L - GEL - ART - CR
UNI - ERNE - GLU
SANG - DESIRES

## Mots croisés 9/9 n° 1434



**HORIZONTALEMENT**

1. Privais de lucidité - 2. Condamnaient à l'enfer - 3. Existence - Règle de dessin - Alternative - 4. Epela - 5. Note de musique - Vénéra - 6. Grande famille - Appel du large - 7. Fleuve de Russie - 8. Puissant explosif - Autrefois - 9. Ecimer - Branché.

**VERTICALEMENT**

1. Infortune - 2. Sans succès - 3. Coureur australien - Pilastre cornier - 4. Chiffre - Etat d'Afrique - 5. Avarié - Dévidoir à soie - 6. Attachera - Devant le prince - 7. Ministère court - Riches - 8. Déesse marine - Ranci - 9. Dômes pleins - Parfois pronom.

## SOLUTION N° 1433

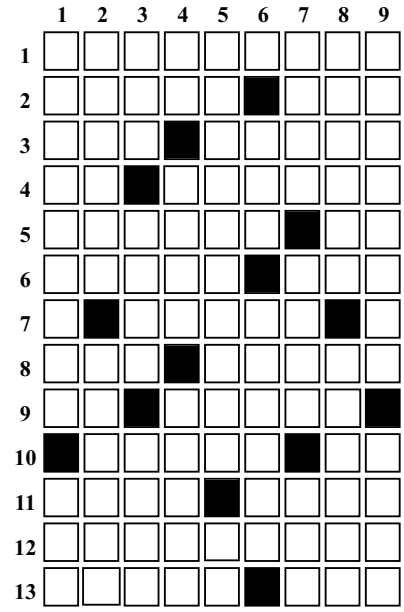
**HORIZONTALEMENT**

OFFENSIVE
ROULETTES
GRIL - RETS
AM - ELIMEE
NAUSEE - RN
ITS - GENA -
SIENS - UNS
MORE - VICE
ENA - HATES

**VERTICALEMENT**

ORGANISME
FORMATION
FUI - USERA
ELLES - NE -
NE - LEGS - H
STRIEE - VA
ITEM - NUIT
VETERANCE
ESSEN - SES

## Mots croisés 9/13 n° 1434



**HORIZONTALEMENT**

1. Relancer - 2. A ses deux bacs - Une grecque - 3. Eau-de-vie de grain - Acides - 4. Note de musique - Joyeuse fête - 5. Imaginant - Indication de lieu - 6. Gémit - Il peut être culinaire - 7. Exécuteras - 8. Règles de travail - Nommé - 9. Respires - Défauts - 10. Employé de bureau - La sienne - 11. Ensemble homogène - Tournoi - 12. Maladie contagieuse - 13. Planète du système solaire - Base de lancement.

**VERTICALEMENT**

1. Rend - A la bonne heure - 2. Pas recherchée - Ote l'eau - 3. Ville française - Sémillants - Etrangler - 4. Pour montrer du doigt - Feuille séchée - Couvrir - 5. Routine - Largeur de tapissier - 6. Démonstratif - Il vous fait tourner la tête - 7. Asticots - Vaste territoire - Récipient de terre - 8. Couper la cime - Porté violemment - 9. Agaçantes - Baie.

## SOLUTION N° 1433

**HORIZONTALEMENT**

REETUDIER
ESPERANTO
SCALA - NET
PARENTES -
ILS - URE - G
RE - OSE - DE
ESSE - MAIN
E - AUBAINE
- LOVE - RER
DIURNE - TE
RALE - TETU
UNE - SAPES
STERILISE

**VERTICALEMENT**

RESPIREE -
DRUS
ESCALES -
LIANT
EPARS - SAOULEE
TELE - ŒUVRE
- R
URANUS - BEN
- SI
DA - TREMA -
ETAL
INNEE - AIR - EPI
ETES - DINETTES
ROT - GENEREUSE

## *SODUKU 163*

**Pour jouer au Soduku**

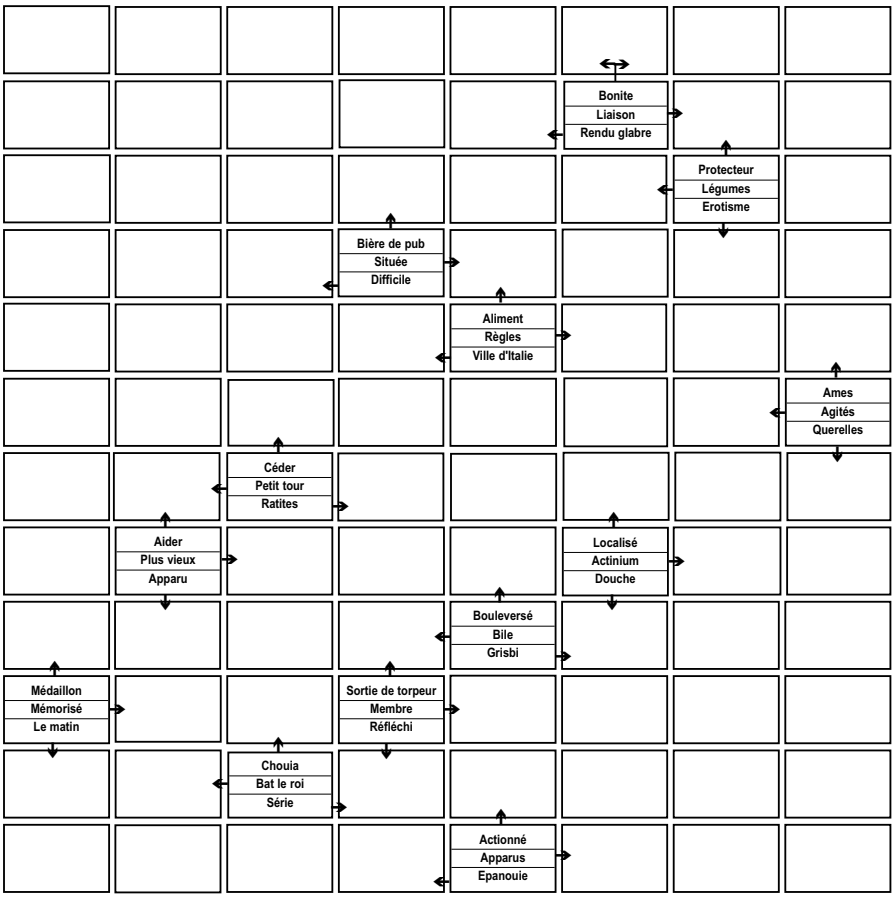
*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | | 1 | | 6 | |
| | | 3 | | 9 | | | 8 | |
| 1 | 6 | | | | 7 | 5 | | |
| | | | 6 | | | 4 | | 8 |
| 8 | 7 | | | 2 | | | | 3 |
| | | 5 | 8 | | | | 2 | |
| | | 8 | 7 | | 2 | | 1 | 6 |
| | 1 | | | | | | 4 | |
| 6 | | | | 5 | | 2 | | |

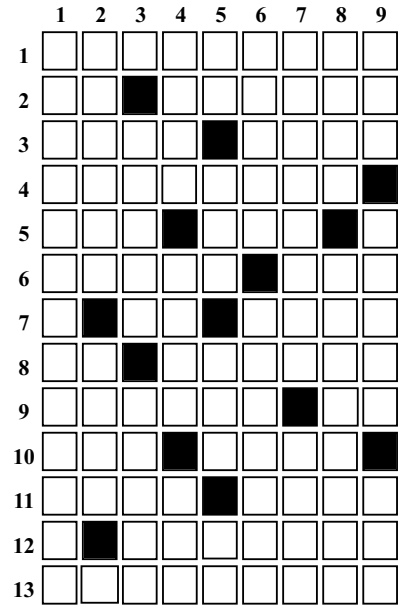
**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 2 | 9 | 1 | 7 | 8 | 3 | 4 | 5 |
| 1 | 8 | 7 | 3 | 4 | 5 | 9 | 6 | 2 |
| 5 | 3 | 4 | 2 | 6 | 9 | 7 | 8 | 1 |
| 7 | 9 | 8 | 5 | 2 | 6 | 1 | 3 | 4 |
| 2 | 1 | 6 | 8 | 3 | 4 | 5 | 7 | 9 |
| 4 | 5 | 3 | 9 | 1 | 7 | 6 | 2 | 8 |
| 9 | 4 | 5 | 7 | 8 | 3 | 2 | 1 | 6 |
| 8 | 7 | 1 | 6 | 5 | 2 | 4 | 9 | 3 |
| 3 | 6 | 2 | 4 | 9 | 1 | 8 | 5 | 7 |

## *Mots fléchés n° 1436*




## Mots croisés 9/13 n° 1436



**HORIZONTALEMENT**

1. Monnaies romaines - 2. Pour do - Pris illégalement - 3. Pose sur un plateau - Arbrisseau à bois dur - 4. Tire en longueur - 5. Métro français - Le premier levé - 6. Gris jaunâtre - Période de la vie - 7. Sortie de gosse - Anciennes pièces - 8. Au bas d'une lettre - Mises par écrit - 9. Coupe court - Eu le pouvoir - 10. Il se rouille facilement - Petit déluré - 11. Thème - Fête chrétienne - 12. Tourmente - 13. Artisans en menuiserie.

**VERTICALEMENT**

1. Gain très élevé - 2. Ecourtée - Coin perdu - 3. Oiseau des îles Canaris - Ligne d'intersection - 4. Exécuter - Bande de malfaiteurs - Taupe - 5. Sur un bristol - Créée - Pas dans le coup - Montré sa glotte - 6. Pierre précieuse - Fermés - 7. Arthropode - Entièrement - 8. Surveillé étroitement - Corset - 9. A lui - Ne manquant pas de fondement - Préposition de proximité.

## SOLUTION MOTS FLECHES N° 1435

**Horizontalement**

PREMIERE
LAME - TUS
ATELE - ES
SIRENE - A

TOI - VRAI
RN - DIEU -
ONDEE - TE
NEUF - ART

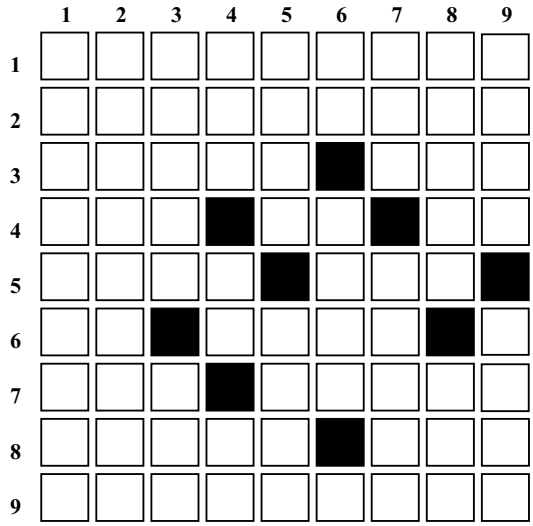
N - PINCER
ETE - OR - O
SIRE - EPI
- FAUSSAT

**Verticalement**

PLASTRONNES -
RATIONNE - TIF
EMERI - DUPERA
MELE - DEFI - EU

I - ENVIE - NO - S
ET - ERE - ACRES
RUE - AUTRE - PA
ESSAI - ETROIT

## Mots croisés 9/9 n° 1436



**HORIZONTALEMENT**

1. Tourmentée - 2. Mystifiaient - 3. Pas vertes - Page de canard - 4. Pomme - Sujet de ragots - Devant les sciences - 5. Epreuve - Colère - 6. Vieilles pratiques - Ratite - 7. Brame - Poignées - 8. Poser un œil - Enzyme - 9. Infécondité.

**VERTICALEMENT**

1. Assemblages de pièces - 2. Evaluent - 3. Devenus aigres - Quart d'évasion - 4. Bière anglaise - Règle à suivre - Erbium - 5. Ville de Roumanie - Epoux - 6. Mesure de Chine - Attache - 7. Monnaie roumaine - Usai d'artifices - 8. Naturelle - Levant - 9. Auxiliaire conjugué - Grivoise.

## SOLUTION N° 1435

**HORIZONTALEMENT**

AFFAIBLIE
DRAGUEURS
HOTELS - AC
EM - NEON - L
RAPT - IOTA
EGO - UNION
NERON - SUD
TRES - BEER
SESAME - RE

**VERTICALEMENT**

ADHERENTS
FROMAGERE
FAT - PORES
AGENT - OSA
IULE - UN - M
BESOIN - BE
LU - NOISE -
IRA - TOUER
ESCLANDRE

## SOLUTION N° 1435

**HORIZONTALEMENT**

ETAI - OMIS
NOBLEMENT
T - EAU - UNE
SUR - XERES

**VERTICALEMENT**

ENSEIGNE-MENTS
JAILLI - VETO - U
ERRE - TRI - ABER

CREVE - ATTILA
- TE - ECIMEE - EUX
A - AEREE - NOM - E
BASSIN - FUMEUR
LUT - NASA - INNE
EXILS - TRISTES

## *SODUKU 165*

**Pour jouer au Soduku**

*- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide*
*-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9*
*-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région*
*Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45*

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | | 5 | 9 | 4 | 7 | | 3 |
| 5 | | 7 | | | 3 | | 6 | |
| | 4 | | | | | | | 9 |
| | 2 | | 3 | | | | | |
| 7 | | | | 5 | | 2 | 9 | 1 |
| | 8 | | | | 2 | | | |
| 8 | | 1 | | 4 | | 9 | | |
| | | | 9 | | | 5 | | 8 |
| 6 | | 9 | | 7 | 1 | | 2 | |

**SOLUTIONS**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 6 | 1 | 4 | 5 | 2 | 9 | 3 | 8 |
| 8 | 4 | 9 | 3 | 7 | 1 | 6 | 2 | 5 |
| 3 | 2 | 5 | 9 | 8 | 6 | 4 | 1 | 7 |
| 4 | 7 | 2 | 5 | 1 | 8 | 3 | 6 | 9 |
| 5 | 9 | 3 | 7 | 6 | 4 | 1 | 8 | 2 |
| 6 | 1 | 8 | 2 | 3 | 9 | 7 | 5 | 4 |
| 2 | 8 | 7 | 6 | 4 | 3 | 5 | 9 | 1 |
| 1 | 3 | 4 | 8 | 9 | 5 | 2 | 7 | 6 |
| 9 | 5 | 6 | 1 | 2 | 7 | 8 | 4 | 3 |

# Et du « printemps » s'écoula un inutile flot de sang arabe...

*« We came, we saw, he died » [1] C'est ainsi que Hillary Clinton, alors secrétaire d'État, avait accueilli l'annonce du sauvage assassinat de Kadhafi. La tirade césarienne, théâtralement prononcée en appuyant chaque phrase avec un mouvement de l'avant-bras, était accompagnée d'un sourire fendu jusqu'aux oreilles, d'yeux pétillants de joie et d'un gloussement de plaisir que seul un profond bonheur peut procurer.*

*Par Ahmed BENSAADA**



●●● *( SUITE ET FIN )*

Le 2 mars 2012, un rapport de la commission d'enquête de l'ONU sur la Libye, mise en place par le Conseil des droits de l'homme, a accusé les insurgés anti-Kadhafi de violations graves incluant des crimes de guerre et des infractions aux droits de l'homme. La commission a mentionné les exécutions sommaires, la torture, les disparitions forcées, les attaques indiscriminées, les pillages et tout particulièrement le ciblage des Tawergha, une communauté libyenne noire. Et, comme le note le journaliste Karim Lebhour, « Si les pays de la coalition ont été très vocaux à l'encontre des crimes du colonel Kadhafi, leurs critiques sont beaucoup plus discrètes quand il s'agit des rebelles et du nouveau gouvernement libyen ».

Gloire aux vainqueurs : le 9 mars 2012, l'AFRICOM a été décoré du « Joint Meritorious Unit Award » pour son rôle dans la « printanisation » de la Libye.Mais combien de sang libyen a coulé inutilement ?

### La Syrie

La guerre civile qui secoue actuellement la Syrie a des curieuses similitudes avec la celle qui a prévalu en Libye : a) l'épicentre initial de la révolte syrienne n'était pas situé dans la capitale mais dans une région frontalière (contrairement à la Tunisie et l'Égypte) ; b) Un « nouvel-ancien » drapeau est apparu comme étendard des insurgés ; c) La phase non-violente de la révolte a été très courte ; d) L'implication militaire étrangère (directe ou indirecte) a rapidement transformé les émeutes non-violentes en sanglante guerre civile.

Et, comme dans le cas de la Libye, cette « révolution » aurait pu rapidement finir avec l'image du président Bachar, le cœur dévoré par des djihadistes spécialistes de la question, puis exposé sur un matelas sordide. « Aidée » par la machine de guerre otanienne, la Syrie aurait rapidement connu le même sort que la Libye si ce n'était la leçon de « la résolution 1973 ».

En effet, de nombreux pays ont estimé que les États-Unis et leurs alliés ont détourné et abusé de cette résolution en permettant à l'OTAN d'outrepasser le mandat du Conseil de sécurité. En particulier la Russie et la Chine qui, à chaque fois que l'occasion se présente, opposent leurs vétos à toute résolution onusienne condamnant la Syrie ou son président, Bachar Al-Assad.

Reste une similitude de taille entre les deux conflits : la tragédie syrienne aurait pu, elle aussi, être évitée et ce, dès le mois de février 2012. C'est ce qui a été récemment révélé par l'ancien président de la Finlande (1994-2000) et prix Nobel de la Paix (2008), Martti Ahtisaari.

Le 22 février 2012, Martti Ahtisaari rencontra les représentants des cinq nations membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies pour le compte de « The Elders », une ONG qui regroupe des personnalités indépendantes agissant pour la paix et les droits de l'homme dans le monde. Ahtisaari, qui possède une grande expérience dans la résolution des conflits internationaux, se rappelle bien de sa rencontre avec une vieille connaissance : Vitali Tchourkine, le représentant russe. Tchourkine lui proposa un plan de résolution du conflit syrien en trois points : 1) ne pas armer l'opposition ;
2) organiser un dialogue entre l'opposition et Bachar Al-Assad ; 3) permettre à Bachar Al-Assad de se retirer élégamment.



Selon Ahtisaari, Tchourkine parlait au nom du président russe Vladimir Poutine. Il s'empressa donc de présenter le plan aux représentants américain, britannique et français. Mais aucune suite n'y fut donnée. Selon l'ex-président finlandais, l'indifférence à la proposition russe était motivée par le fait qu'à cette époque, tout ce beau monde pensait qu'il ne restait que quelques semaines à Bachar et, donc, il n'y avait aucun besoin de faire quoi que ce soit. Sans doute encore sous l'euphorie de son « triomphe » contre Kadhafi, Hillary Clinton déclara, le 28 février 2012, que le président Bachar « répondait à la définition d'un criminel de guerre ». À cette époque, le conflit avait causé la mort d'environ 7500 personnes. Aujourd'hui, ce nombre s'élève à 250 000 avec 8 millions de déplacés dans le pays et 4 millions de réfugiés dans les pays voisins.

Commentant cette affaire, le journaliste britannique John Hall écrit : « Si ses allégations sont vraies, cela signifie que la sanglante guerre civile syrienne aurait pu avoir une conclusion pacifique trois ans plus tôt, sauvant des centaines de milliers de vies, bloquant l'arrivée de l'ISIS dans le pays et même évitant à l'Europe de connaître sa pire crise des migrants de depuis le Seconde Guerre mondiale ». En ce qui concerne les « migrants », Ahtisaari a un avis arrêté : « Nous aurions pu empêcher que cela n'arrive car il s'agit d'une catastrophe que nous avons créée nous-mêmes [...]. Je ne vois pas d'autre option que de prendre soin de ces pauvres gens...Nous payons les factures de ce que nous avons nous-mêmes causé ».

Combien de vies auraient pu être sauvées, combien de malheurs auraient pu être évités, combien de peines auraient pu être épargnées si la recherche d'une solution avait placé l'Être humain au-dessus des intérêts bassement politiques ou des sentiments personnels des leaders politiques occidentaux ?

Les différentes péripéties de ces bouleversements tragiques qui ont touché les pays arabes et que les bien-pensants veulent vendre comme étant un « printemps » montrent à quels sommets s'est hissée l'hypocrisie des décideurs politiques occidentaux. Derrière leurs discours mielleux d'où suintent une morale fallacieuse et des formules creuses, se cachent des mains éclaboussées.

Éclaboussées par cet inutile flot de sang arabe qui ne finit plus de s'écouler de ce malheureux « printemps »...

**Ahmed Bensaada**

***Ahmed Bensaada -Titulaire d'un doctorat en physique de l'université de Montréal (Canada), Ahmed Bensaada a une vie professionnelle et intellectuelle très diversifiée. Durant sa carrière, il a été, tour à tour, enseignant à l'université d'Oran (Algérie), chercheur à l'École polytechnique de Montréal, enseignant à la commission scolaire de Montréal, conseiller pédagogique pour la formation des enseignants à la Faculté des sciences de l'éducation (Université de Montréal), conseiller pédagogique pour l'enseignement de la physique à l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) en poste à Hanoï (Vietnam), essayiste, auteur et consultant scientifique pour des maisons d'édition québécoises.***

## TF1 — 20.55 : Zoo



*SÉRIE avec James Wolk, Nora Arnezeder…*
*En France, un groupe d'ours dont les comportements migratoires faisaient l'objet d'une étude, disparaît ; les puces dont ils avaient été équipés ayant cessé d'émettre. Chloe participe à l'enquête avec Jackson et doit collaborer avec Jean-Michel Lion, son ex. Accusée du meurtre de Ben Shaffer par le FBI, Jamie parvient à prendre la fuite grâce à un plan ingénieux. Mitch établit une théorie grâce à des traces ADN prélevées sur un ours.*

## CANAL+ — 21.00 : The Homesman



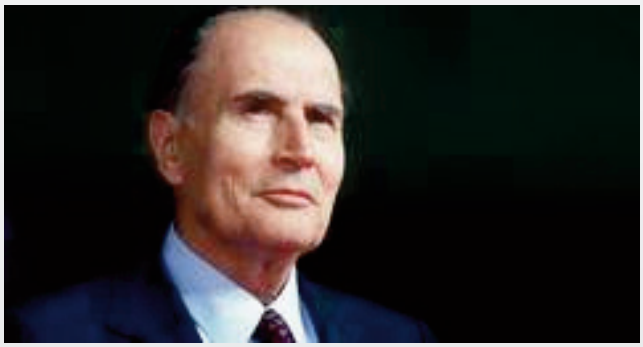

*Western avec Tommy Lee Jones, Hilary Swank…*
*The Homesman Dans le Nebraska du milieu du XIXe siècle, Mary Bee Cuddy s'occupe seule de sa ferme et souffre de cette solitude. Elle se porte bientôt volontaire convoyer vers l'Iowa trois femmes rendues folles par l'extrême dureté de leurs conditions de vie. En chemin, elle embauche George Briggs, personnage peu recommandable sur le point d'être lynché. Elle lui sauve la vie et lui demande en échange de l'aider dans sa mission. C'est le début pour eux d'un parcours dans un territoire particulièrement inhospitalier.*

## M6 — 20.55 : Maison à vendre



*Culture Infos*
*Maison à vendre Céline et Cédric, 36 ans chacun et parents de deux petites filles, sont propriétaires depuis cinq ans d'un triplex atypique à Epinay-sur-Orge, dans l'Essonne. Ils ont décidé de se séparer. Faute de moyens, ils cohabitent en attendant de trouver un acheteur depuis huit mois. Ils n'ont pas eu la moindre visite. Une fois le bien vendu, ils pourraient alors envisager sereinement leur avenir, chacun de son côté • Veuve depuis une vingtaine d'années et désormais à la retraite, Martine ...*

## France 2 — 20.55 : Un jour, une histoire



*Culture Infos*
*François Mitterrand, la maladie au secret En mai 1981, François Mitterrand devient le premier président de gauche de la Ve République. Très vite, celui qui incarnait la « force tranquille » lors de la campagne électorale fixe des limites, divise pour mieux régner et cultive le secret. Six mois seulement après son accession au pouvoir, il souffre du dos. Des métastases sont diagnostiquées. Celui qui avait promis la transparence sur son état de santé va alors organiser le mensonge avec la ...*

## France 3 — 20.55 : La mort d'Auguste - paris, 1965



*TÉLÉFILM POLICIER - France (2015)*
*La mort d'Auguste - paris, 1965 A Paris, en 1965, Auguste, 80 ans, le patron du célèbre restaurant Chez l'Auvergnat, au cœur des Halles, meurt en plein service. Ses trois fils - et surtout ses belles-filles - se disputent l'héritage. Antoine, qui était l'associé d'Auguste, est soupçonné par ses frères cadets et leurs épouses de vouloir les déposséder. Avec son épouse, Lucie, il se retrouve piégé par la cupidité et la lâcheté de sa famille.*

## TV5MONDE — 21.00 : Des fleurs pour Algernon



*TÉLÉFILM - France (2013)*
*Des fleurs pour Algernon Charlie a un QI de 68 et fait l'objet d'études de la part de scientifiques. Après lui avoir fait passer différents test, ils tentent une expérience pour le rendre plus intelligent. Dans un premier temps, il est opéré du cerveau. A terme, Charlie espère qu'il pourra battre la souris Algernon qui parvient à trouver rapidement son chemin dans un labyrinthe. Tout au long de son parcours, il confie ses doutes, ses espoirs et son ressenti.*

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:01 | 12:24 | 14:56 | 17:17 | 18:41 |

| CONSTANTINE | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:05 | 12:29 | 15:02 | 17:23 | 18:47 |

| ALGER | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:20 | 12:43 | 15:15 | 17:36 | 19:00 |

| OUARGLA | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:04 | 12:34 | 15:18 | 17:40 | 18:58 |

| CHLEF | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:26 | 12:50 | 15:23 | 17:45 | 19:08 |

| MOSTAGANEM | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:31 | 12:55 | 15:29 | 17:50 | 19:13 |

| ORAN | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| | 06:33 | 12:58 | 15:32 | 17:54 | 19:17 |

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5348 - MARDI 3 RABIE EL AWAL 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net


Météo

| | Max | Min |
|---|---|---|
| Alger | 20° | 11° |
| Oran | 24° | 11° |
| Constantine | 16° | 5° |
| Ouargla | 23° | 7° |

DEVANT UN PARTERRE DE 300 CONVIVES À L'HÔTEL LE MÉRIDIEN

# Djezzy a récompensé ses points de vente de l'Ouest

*Après avoir honoré les représentants des points de vente de la région centre, ce fut, ce jeudi 10 décembre, au tour de ceux de la région ouest d'être distingués à l'occasion d'une soirée organisée en leur honneur à l'hôtel le Méridien d'Oran.*



L'évènement qui a vu la participation de 300 représentants des points de vente s'est déroulé dans un cadre agréable et très convivial animé par un groupe d'artistes Gnawi. Au cours de la soirée, des cadeaux et attestations honorifiques ont été remis aux meilleurs vendeurs des wilayas d'Oran, de Chlef et de Tlemcen. Etaient présents, Choukri BERGHOUT, Chief Sales Officer, Sid Ali STITI, RetailDirector, Karim DAHES, Distribution Director ainsi que les directeurs régionaux, respectivement, Nabil BOUMENDIL (Chlef), Brahim Zakaria SOUIG (Tlemcen) et Mohammed HEDDADJ (Oran). A cette occasion, Mr Choukri BERGHOUT a prononcé un discours dans lequel il a tenu à féliciter les partenaires points de vente pour leur performance en mettant l'accent sur l'importance des objectifs commerciaux qui lient les deux parties dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant. Il les a également remercié pour leur fidélité et les a encouragé à poursuivre leur travail sur le terrain pour une meilleure prise en charge des abonnés qui demeurent l'axe central de la stratégie de l'entreprise. De leur côté, les représentants des points de vente ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative et ont souhaité que d'autres évènements du genre se reproduisent à l'avenir.

OPÉRATIONS DE L'ANP DANS LE SUD DU PAYS

# Arrestation de 56 contrebandiers et saisie d'explosifs

**CINQUANTE-SIX** contrebandiers ont été arrêtés et une quantité d'explosifs a été saisie, durant les dernières 24 heures, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans plusieurs régions du sud du pays, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezzam (6e Région militaire) ont arrêté, le 13 décembre 2015, quarante-cinq contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi dix-neuf détecteurs de métaux, des explosifs, quatre groupes électrogènes et des téléphones portables», précise le communiqué.

Par ailleurs, « des détachements relevant des secteurs opérationnels de Djanet, d'In Amenas et d'El Oued (4e Région militaire), ont arrêté onze contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi quatre véhicules tout-terrain, un véhicule touristique, trois quintaux de tabac, sept détecteurs de métaux, un groupe électrogène et des téléphones portables», indique la même source. «A Tiaret (2e Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois narcotrafiquants et ont saisi 137 kilogrammes de kif traité et quatre véhicules touristiques. De même, à Tlemcen, des éléments des Gardes-frontières ont déjoué une tentative de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 6.820 litres», ajoute-t-on.

**S. N.**

EMIGRATION CLANDESTINE

# 39 personnes dont 3 mineures arrêtées au large d'Annaba

**TRENTE-NEUF** individus dont 3 personnes mineures ont été présentés, hier, devant le tribunal d'Annaba pour tentative d'émigration clandestine. Ces individus, âgés de 16 à 32 ans, avaient été interceptés très tôt dans la matinée au large d'Annaba, alors qu'ils tentaient de traverser la Méditerranée à bord de trois embarcations de fortune, a indiqué une source judiciaire.

Le nombre de tentatives d'émigration clandestine à partir des plages d'Annaba s'est considérablement accru durant le mois de décembre, marqué par une météo clémente, a-t-on indiqué, rappelant que pas moins de 144 personnes ont été arrêtées depuis le début du mois. Durant l'année 2015, ils sont 349 personnes à avoir tenté de rejoindre illégalement les côtes européennes.

**R. N.**

## DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES DE TLEMCEN

### Saisie de 25 quintaux de déchets de cuivre et de plus de 8 700 litres de carburant

**LES ÉLÉMENTS** de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants et de la brigade des douanes d'Ouled Mimoune ont saisi la semaine dernière, 25 quintaux de déchets de cuivre et 8 725 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, selon un communiqué émanant de la direction régionale des douanes de Tlemcen.

L'opération de saisie de la quantité de déchets de cuivre a eu lieu à un carrefour menant à Zenata et à l'axe 35 de l'autoroute, au niveau de la commune de Sidi Senoussi. Deux véhicules chargés de ce produit ont été interceptés et un a été contrebandier arrêté, a-t-on indiqué de même source.

Par ailleurs, trois véhicules transportant 295 jerricans en matière plastique remplis de carburant ont été saisis dans trois opérations distinctes.

Les éléments de la brigade de contrôle des passagers au port de Ghazaouet ont saisi 1 637 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule touristique, selon le document des douanes de Tlemcen, qui a indiqué que l'opération a abouti à l'arrestation du contrevenant. La valeur globale des «marchandises» et des moyens de transport saisis est estimée à 4,7 millions de dinars et l'amende douanière à plus de 31,2 millions de dinars.

**S. N.**

## Le trait de Sidou

INAUGURATION DU SIÈGE D'AFRIPOL À ALGER

